

Université 
de Montréal
et du monde.

École d'optométrie



GUIDE ÉTUDIANT

PREMIER CYCLE | 2025-2026

Table des matières

Ce guide a été préparé pour l'usage des étudiant.e.s en optométrie. Son contenu est inspiré de l'annuaire général de l'Université, de documents préparés par les différents services et des informations apparaissant sur le site umontreal.ca

Révision
Caroline Faucher

Conception graphique
Mathieu Dobchies

École d'optométrie, août 2025

Introduction

Mot de la direction.....	4
Mission	5
Buts.....	6
Historique.....	7

Devenir optométriste

Compétences attendues	8
Conditions d'admission à la pratique.....	12

École d'optométrie

Programme	15
Répertoire des cours.....	22
Règlement des études de 1^{er} cycle.....	30
Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants	51
Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants	53

Vie étudiante

Honneurs et récompenses	--
Services aux étudiants	56
Vie associative	58
Portail étudiant.....	60

École d'optométrie

La Clinique universitaire de la vision.....	64
Les stages	66
La recherche.....	67
Les études supérieures	70
La direction	72

Le corps enseignant

Professeurs titulaires.....	73
Professeurs agrégés	74
Professeurs adjoints	76
Le personnel	78

La carte du campus.....	80
---	--------------------

Mot de la direction

L'École d'optométrie est plus qu'une institution d'enseignement, c'est un milieu de vie et d'apprentissage, un tremplin qui vous permettra de définir ce que sera votre vie professionnelle dans l'avenir. C'est et ce sera pour toujours votre Alma Mater.

Le Guide étudiant de premier cycle vous servira de porte d'entrée dans cette institution qui fête ses 118 ans. Il sert également de manuel de référence. Dans ce *vade mecum*, vous trouverez l'information que tout étudiant doit posséder pour s'intégrer et participer à la vie de l'École et à celle de l'Université de Montréal. Vous trouverez également une réponse à la majorité de vos questions afin de faciliter votre cheminement au cours de l'année universitaire. Il vous fera aussi découvrir des aspects de l'École d'optométrie qui vous sont insoupçonnés.

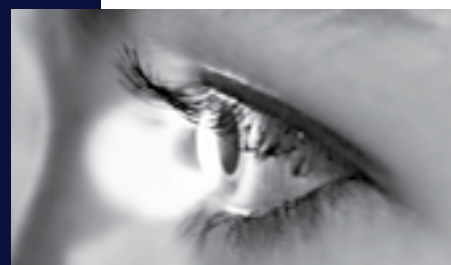
Nous souhaitons que cet outil vous incitera à entrer en contact avec les professeurs et le personnel de l'École d'optométrie pour obtenir éclaircissements, précisions, aide ou soutien dès que le besoin se fait sentir. De même, n'hésitez pas à leur parler de vos projets innovants, ou d'idées de recherche. Leur ouverture à réaliser les plus grands défis vous surprendra.

L'équipe professorale et le personnel souhaitent que vos études soient couronnées de succès et mettent tout en œuvre afin d'assurer votre bien-être physique et psychologique. Ils sont là pour vous. De façon plus spécifique, la directrice adjointe responsable du programme de 1^{er} cycle, Dre Caroline Faucher, sera pour vous la personne-ressource en matière académique au premier cycle. Aïcha Kaba et Marie-Claude St-Louis, nos techniciennes à la gestion des dossiers étudiants, vous aideront dans toutes les démarches relatives à l'inscription, au choix de cours et aux relevés de notes. France Charbonneau apportera un soutien à ces deux personnes en tant que conseillère à la gestion des études. En tout temps, le directeur, les directeurs adjoints et secrétaire de l'École demeurent accessibles si vous souhaitez simplement parler ou si vous vivez des problèmes ou de difficultés qui n'ont pu être résolus.

« Ad lucem per Scientiam » — telle est la devise de l'École d'optométrie, inspirée sans doute de l'optique. La traduction nous indique que la Science conduit vers la lumière (celle de la connaissance, bien sûr !). Nous espérons que ce guide contribuera à vous apporter quelques lumières, il n'en tiendra qu'à vous pour ce qui est d'acquérir la Science...

Avec nos meilleurs vœux pour une année scolaire fructueuse et harmonieuse.

Jean-François Bouchard - Directeur



Mission

L'École d'optométrie de l'Université de Montréal, engagée vers l'excellence, est la seule à offrir, en français, une formation doctorale en optométrie et en sciences de la vision. C'est par la recherche, l'innovation, de même que par la transmission et la mobilisation des savoirs, qu'elle accompagne les professionnels, les chercheurs et la société dans leur évolution.

De façon plus spécifique, l'École d'optométrie offre tout d'abord la formation au doctorat de 1^{er} cycle en optométrie, dans un contexte de collaboration interprofessionnelle. Elle intervient également en formation continue. Ainsi, l'École contribue à ce que les professionnels disposent du plus haut niveau de compétence pour intervenir auprès de la population, en favorisant le partenariat avec le patient. De plus, l'École d'optométrie accueille des étudiants aux cycles supérieurs dans ses programmes de maîtrise (MSc) et de doctorat (PhD) en sciences de la vision. Les optométristes, comme les étudiants formés dans d'autres disciplines, peuvent ainsi approfondir leurs connaissances et générer des savoirs grâce à leurs travaux de recherche. L'École d'optométrie est également la seule institution canadienne à assurer la formation de cliniciens œuvrant auprès de personnes atteintes de déficiences visuelles.

En second lieu, l'École d'optométrie, par l'entremise de la Clinique universitaire de la vision, offre des services cliniques spécialisés ou qui demandent une expertise de pointe. Ces services sont ouverts à la population et aux autres professionnels, qui peuvent y référer leur clientèle. La recherche clinique et appliquée constitue également un volet significatif qui contribue à l'avancement des connaissances en optométrie et en sciences de la vision, de même qu'à l'évolution des technologies dans ces domaines.

Enfin, l'École d'optométrie est, pour le grand public, le milieu professionnel et la communauté universitaire, un centre d'information, de référence et d'expertise reconnu tant par la qualité de ses enseignements et de ses services cliniques que par l'excellence et le volume de ses activités de recherche tant fondamentale que clinique. Par son engagement communautaire, elle assure une accessibilité des soins pour les populations vulnérables tout en sensibilisant ses étudiants à ces enjeux.

Nos valeurs

Bien ancrée dans l'institution qu'est l'Université de Montréal, l'École d'optométrie en partage 3 valeurs fondamentales:

- **La passion:** D'apprendre, de chercher, d'explorer, de créer, d'innover, de découvrir, de transmettre
- **Le courage:** De penser autrement, de nommer les choses et de proposer des changements, d'évoluer
- **L'ouverture:** Sur le monde, envers les autres, envers soi-même et envers l'École. Cette valeur prend vie dans le respect dont chaque membre de notre communauté fait preuve à l'égard des autres.

Auxquelles se greffent des valeurs propres à notre École

- **Innovation:** Anticiper les changements et s'y préparer de façon créative. Chercher à s'améliorer et penser à des solutions qui sortent des sentiers battus
- **Professionalisme:** Dans l'ensemble de nos actions. Agir avec éthique et intégrité en étant conscient de l'influence et de l'impact de ce qu'on dit et de ce qu'on fait

Notre vision

Par son enseignement, sa recherche et ses pratiques collaboratives, l'École d'optométrie est un moteur de changement et d'innovation en optométrie et en sciences de la vision, du local à l'international.

Objectifs

Ces objectifs donnent sa couleur propre à l'École d'optométrie et permettent à chacun des membres de sa communauté de vivre le présent tout en bâtissant leur devenir et notre avenir.

Pratiques collaboratives

Accroître la collaboration avec les autres professionnels et le partenariat patient, dans une perspective d'interdisciplinarité et d'optimisation des soins de santé et des services sociaux.

Recherche

Consolider les liens entre la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche clinique.

Rayonnement

Promouvoir et diffuser notre expertise et nos réalisations, du local à l'international.

Expériences étudiantes

Offrir à chaque membre de notre communauté étudiante des expériences enrichissantes leur permettant de devenir des professionnels et des scientifiques responsables et engagés.

Innovation et amélioration continue

Stimuler l'innovation et le développement d'un esprit critique dans un processus d'amélioration continue

Piliers

L'École d'optométrie s'appuie sur les piliers définis par l'Université de Montréal. Ce sont les socles sur lesquelles reposent nos décisions et nos actions.

Oser le changement

S'assurer que la communauté universitaire réponde de manière responsable et créative aux besoins d'un monde en transformation

Vivre notre pluralité

Favoriser l'épanouissement des membres de notre communauté en misant sur la pluralité des parcours, des expériences et des points de vue

Fédérer les énergies

Prioriser des initiatives collaboratives et transversales ayant un impact positif et mesurable sur la société

Historique

L'École d'optométrie de l'Université de Montréal a été fondée en 1910, peu de temps après la promulgation de la première loi canadienne sur l'optométrie.

Ses modestes débuts furent l'expression d'un désir cher à une vingtaine de confrères qui s'étaient formés en regroupement professionnel dans le but de promouvoir l'avancement de la science visuelle. En 1916, le travail de ces pionniers permet la création d'une école professionnelle autonome. Une clinique visuelle publique est alors implantée et la direction administrative et professorale est dirigée par l'Association des optométristes.

Nouvellement incorporée, l'École d'optométrie s'affilie à l'Université de Montréal en 1925. Elle offre alors un programme d'études d'une seule année. En 1934, la durée des études est portée à deux ans. Le diplôme accordé alors est le Ba.O., Baccalauréat en optométrie.

En 1950, la Commission des études de l'Université sanctionne un nouveau programme de trois ans au terme duquel les futurs diplômés se voient attribuer une licence ès sciences en optométrie (L.Sc.O.).

L'École reçoit son premier octroi du Ministère de l'Éducation en 1963. Elle est définitivement intégrée à l'Université de Montréal en 1969.

En 1973, un programme d'études supérieures en optique physiologique est créé. L'année suivante, le programme de premier cycle est augmenté à trois ans et demi.

En 1978, la Commission des études de l'Université accepte de porter le programme à huit trimestres, dont quatre consécutifs,

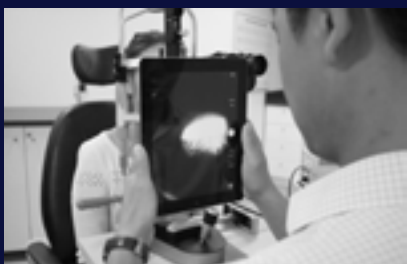
à partir de la troisième année, incluant un trimestre d'été. L'Université reconnaît aussi à ce moment que le grade octroyé doit être celui de « docteur en optométrie » (O.D.). Ce grade est octroyé pour la première fois lors de la 70^e promotion de l'École en janvier 1980.

L'École reçoit son agrément du Council on Optometric Education (C.O.E.) en juin 1983 et s'installe dans de nouveaux locaux en 1990 où elle dispose enfin d'espaces pour la recherche.

En 1996, le programme de maîtrise change de nom pour devenir une maîtrise en sciences de la vision. Un programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) est aussi créé à cette occasion. Enfin, en décembre 1998, la Commission des études approuve la refonte du programme de O.D. proposée par l'École et la formation optométrique s'étend alors sur cinq années, incluant une année préparatoire.

Quelques années plus tard, en 2003, un certificat de 2^e cycle de résidence en optométrie est mis en place. Par la suite, le doctorat (PhD) en sciences de la vision est instauré en 2011. En 2016, une nouvelle option, Intervention en déficience visuelle, offerte dans le cadre de la Maîtrise en sciences de la vision vient enrichir la formation aux cycles supérieurs. En 2018, l'année préparatoire est fusionnée au doctorat de 1^{er} cycle et un tout nouveau programme entièrement révisé est mis en place. La nouvelle Clinique universitaire de la vision ouvre ses portes.

Au fil du temps, ces changements ont continuellement amélioré la formation optométrique et son environnement permettant ainsi de développer une relève atteignant l'excellence dans le domaine.



Devenir OPTOMÉTRISTE

L'optométriste est le professionnel de la santé en première ligne des soins oculaires et visuels. Il effectue l'examen des yeux et procède à l'évaluation de la fonction visuelle pour détecter les problèmes de santé oculaire et diagnostiquer les déficiences de la vision. Il administre et prescrit des médicaments pour traiter certaines maladies oculaires. Il prescrit et fournit les traitements correctifs qu'il s'agisse de lunettes, de lentilles cornéennes, d'aides optiques ou d'exercices visuels (orthoptique) et ce, quelle que soit la clientèle qui le consulte (jeunes enfants, personnes âgées, personnes présentant une déficience visuelle sévère ou un multi handicap). L'optométriste, par ses conseils de prévention, contribue à l'hygiène visuelle et au maintien de la santé oculaire.

COMPÉTENCES ATTENDUES POUR L'ENTRÉE EN PRATIQUE

À sa sortie du programme de doctorat de 1^{er} cycle en optométrie, l'optométriste est un professionnel de la santé autonome exerçant sa profession selon de hauts standards éthiques et professionnels. Il maîtrise les connaissances et habiletés nécessaires pour fournir des services et des soins oculovisuels de première ligne complets centrés sur le patient, tout en faisant un usage judicieux des ressources disponibles. L'optométriste fait preuve de jugement dans ses décisions et actions, qu'il appuie sur un raisonnement clinique efficace, en utilisant les meilleures preuves scientifiques en vigueur. Il contribue au partage de même qu'à la création de connaissances et s'implique tant dans sa profession que dans sa communauté. L'optométriste participe également à la promotion de la santé et collabore avec d'autres intervenants afin d'optimiser les soins et services au patient. Enfin, il évalue constamment la qualité de sa pratique et prend les moyens pertinents pour la maintenir à jour et l'améliorer tout au long de sa carrière.

Lors du renouvellement du programme de doctorat de 1^{er} cycle en optométrie, mis en place graduellement depuis 2018, un nouveau référentiel de compétences a été élaboré. Les compétences développées durant la formation sont présentées ici, avec les capacités requises et manifestations attendues chez les finissants.

A — Fournir des soins et services oculovisuels complets

L'optométriste répond aux besoins oculovisuels de son patient, en partenariat avec ce dernier, dans le but de maintenir ou d'améliorer sa qualité de vie. Par son raisonnement clinique, l'optométriste intègre l'ensemble de ses connaissances et compétences en appuyant ses décisions et ses actions sur les données probantes.

Pour ce faire, l'optométriste :

Fonde sa pratique sur les données probantes

- En appuyant son raisonnement, ses décisions et ses actions sur les données probantes ancrées dans la pratique clinique

Collecte les données subjectives en établissant les priorités en partenariat avec le patient

- En identifiant les raisons de la consultation
- En faisant une anamnèse complète et concise

Collecte les données objectives

- En évaluant l'état oculovisuel du patient afin d'y identifier tout problème

Analyse et interprète l'ensemble des données

- En formulant des hypothèses sur l'état oculovisuel du patient
- En retenant les diagnostics les plus probables et en investiguant davantage lorsque nécessaire
- En reconnaissant les situations ne relevant pas du domaine oculovisuel
- En évaluant l'état d'urgence d'une situation et en y réagissant efficacement



Élabore et met en œuvre un plan d'intervention et de suivi

- En identifiant les interventions préventives et thérapeutiques applicables
- En convenant, en partenariat avec le patient et selon le contexte, du plan d'intervention et de suivi
- En mettant en place le plan d'intervention et de suivi
- En évaluant l'évolution de la condition oculovisuelle (amélioration, stabilité, détérioration)
- En réajustant le plan d'intervention et de suivi (poursuite, modification, arrêt)

Documente, conformément aux règles

- Les données cliniques
- Les interventions réalisées
- Son plan d'intervention et de suivi
- Toute information pertinente

B — Collaborer

L'optométriste travaille efficacement au sein d'équipes et de réseaux afin d'optimiser les soins et services au patient et ainsi contribuer à son bien-être.

Pour ce faire, l'optométriste :

Réfère à d'autres professionnels

- Lorsque nécessaire au suivi de certains problèmes oculovisuels
- Lorsque nécessaire pour des soins diagnostiques, thérapeutiques ou préventifs concernant les aspects non oculovisuels d'une situation
- En fournissant aux intervenants concernés l'information pertinente afin de faciliter la gestion de l'ensemble des besoins de santé et de bien-être du patient

Exerce le rôle de personne-ressource pour les autres professionnels en ce qui concerne les aspects oculovisuels de la santé et du bien-être

- En recevant le patient référé par un autre professionnel, tenant compte de la raison de la consultation
- En transmettant ses résultats et recommandations au professionnel ayant référé le patient afin d'assurer le bien-être de ce dernier

Participe à la cogestion

- En exerçant son rôle et ses responsabilités en collaboration avec différents intervenants
- En exerçant son leadership professionnel tout en respectant celui de ses collaborateurs

Devenir OPTOMÉTRISTE

C — Administrer

L'optométriste planifie sa carrière et gère sa pratique afin d'optimiser les soins et services fournis à son patient et d'utiliser les ressources humaines, matérielles et financières de façon efficace.

Pour ce faire, l'optométriste :

Gère et administre sa pratique

- En utilisant des notions d'affaires et de gestion de manière à optimiser les soins et services
- En s'assurant de la disponibilité des ressources humaines et matérielles nécessaires
- En maintenant un système de triage des patients selon les priorités et le contexte clinique

Respecte les règles déontologiques portant sur la gestion de sa pratique

- En s'assurant que les actes du personnel sous sa supervision sont effectués selon les normes en vigueur
- En respectant les principes de déontologie lorsqu'il fait la promotion des soins et services professionnels

Organise son temps

- En gérant son horaire selon ses obligations professionnelles et personnelles

D — Contribuer à la promotion de la santé et à la prévention

L'optométriste favorise la santé et le bien-être des individus et des collectivités, particulièrement en ce qui a trait aux aspects oculovisuels. Pour ce faire, il les aide à améliorer leurs conditions et leurs modes de vie afin de réduire les facteurs de risques liés à certaines maladies, aux traumatismes ou à d'autres problèmes.

Pour ce faire, l'optométriste :

Aide le patient à avoir une meilleure emprise sur sa santé oculovisuelle

- En effectuant des interventions de promotion de la santé et de prévention

Sensibilise la population aux rôles des membres de sa profession

- En faisant la promotion de sa profession dans le but de faire connaître ses rôles et responsabilités

Facilite l'intégration et la participation des populations vulnérables à la société

- En contribuant au plaidoyer en faveur des populations vulnérables
- En favorisant l'accessibilité des soins et services oculovisuels aux populations vulnérables

E — Communiquer

L'optométriste communique efficacement tant de façon écrite, verbale que non verbale afin de faciliter l'échange d'information et d'établir une relation professionnelle avec son patient et les autres personnes impliquées dans l'exercice de ses fonctions.

Pour ce faire, l'optométriste :

Échange de l'information avec le patient et toute autre personne

- En encadrant le déroulement de l'entretien
- En s'assurant de comprendre son interlocuteur
- En s'assurant d'être compris de son interlocuteur

Établit une relation professionnelle avec le patient et toute autre personne

- En favorisant le développement d'un sentiment de confiance chez l'interlocuteur
- En s'adaptant à l'interlocuteur, au contexte et au mode de communication

- En faisant preuve d'empathie, en soutenant l'expression d'émotions et en y réagissant de façon appropriée
- En interagissant de façon constructive en cas de situation problématique ou conflictuelle

F — Agir avec professionnalisme

L'optométriste contribue au bien-être du patient dans le respect des personnes et des normes de pratique de la profession. Il gère de façon responsable sa conduite, ses activités et sa santé personnelle.

Pour ce faire, l'optométriste :

Agit pour le bénéfice du patient

- En respectant le patient dans tous ses aspects
- En assurant le bien-être et la sécurité du patient
- En contribuant au maintien d'un milieu professionnel sain et sécuritaire

Se conduit selon les valeurs, règles et normes de la profession

- En exerçant ses activités professionnelles avec honnêteté, assumant ses responsabilités
- En fondant ses actions et ses décisions sur une démarche éthique
- En se conduisant de façon respectueuse avec les personnes de son environnement de travail
- En collaborant à l'autoréglementation de sa profession

Prend soin de sa santé

- En établissant un sain équilibre entre les soins et services offerts, les exigences de la pratique et ses activités personnelles et familiales
- En gérant les situations de stress et les émotions de sa vie personnelle et professionnelle

G — Poursuivre son développement professionnel et contribuer au partage et à la création de connaissances

L'optométriste s'engage dans un processus continu de développement de ses compétences professionnelles, utilisant les principes de la démarche scientifique et de la pratique réflexive dans ses activités d'apprentissage, de recherche et d'enseignement.

Pour ce faire, l'optométriste :

Assure son développement professionnel continu

- En planifiant son cheminement professionnel
- En analysant sa pratique afin d'identifier ses besoins de développement professionnel
- En employant les ressources pédagogiques selon ses besoins d'apprentissage
- En évaluant l'impact de ses apprentissages sur sa pratique

Contribue au développement de nouvelles connaissances ou pratiques

- En participant à des projets de recherche suivant une démarche scientifique
- En analysant et en interprétant de façon critique les résultats de recherche

Favorise l'apprentissage de tiers (patients, étudiants, stagiaires, collègues, etc.) selon les principes éthiques qui sous-tendent la relation enseignant-apprenant

- En aidant des tiers à déterminer leurs besoins d'apprentissage et en les guidant dans le choix de moyens d'apprentissage
- En dispensant des enseignements
- En évaluant les apprentissages et en y apportant des correctifs, au besoin



Conditions d'admission à la pratique

Au Québec

L'admission à la pratique est régie par l'Ordre des Optométristes du Québec (OOQ). Actuellement, pour un détenteur du doctorat en optométrie décerné par l'Université de Montréal, l'OOQ n'exige aucune évaluation ou examen additionnel. L'information relative aux démarches et aux coûts associés à l'obtention du permis d'exercice de l'optométrie au Québec peut être obtenue auprès de :

l'Ordre des Optométristes du Québec
1265, rue Berri, bureau 505
Montréal (Québec)
H2L 4X4

ooq.org

Téléphone : (514) 499-0524 1-888-499-0524

Télécopieur : (514) 499-1051

mooq@ooq.org

Au Canada

Au Canada, l'exercice de l'optométrie est réglementé dans chacune des provinces par un organisme optométrique (Ordre) qui confie à un organisme spécialisé en évaluation, Le Bureau des examinateurs en optométrie du Canada (BEOC/OEBC), le soin de préparer, administrer et mettre à jour les divers examens écrits et cliniques auxquels doivent se soumettre les candidats et les candidates à l'exercice. Ces examens évaluent les diverses compétences requises pour exercer l'optométrie au Canada : communication, professionnalisme, collaboration, savoir, soins centrés sur le patient, évaluation, diagnostic, planification, prise en charge du patient et gestion de la pratique. La majorité des provinces canadiennes exigent la réussite à ces examens et en acceptent leur gestion par le BEOC ; elles peuvent aussi avoir certaines exigences supplémentaires telles qu'un examen sur les lois et règlements régissant l'exercice de l'optométrie dans la province. Pour être admissible à participer à ces examens, un candidat doit : avoir obtenu un Doctorat en Optométrie octroyé par une école d'optométrie qui agréée par l'Accreditation Council on Optometric Education ou ses prédécesseurs, ou être inscrit en dernière année d'un programme de Doctorat en Optométrie qui agréé par l'Accreditation Council on Optometric Education. Les dates limites d'inscription peuvent être obtenues en consultant le site Internet de l'ECO :

BEOC / OEBC

37, chemin Sandiford, bureau 403

Stouffville (Ontario)

L4A 3Z2

oebc.ca

Téléphone : (905) 642-1373

Télécopieur : (905) 642-3786

exams@oebc.ca

Aux États-Unis

L'exercice de l'optométrie aux États-Unis est sous la juridiction des « State Boards » dont la majorité accepte les examens préparés et administrés par le « National Board of Examiners in Optometry » (NBEO), organisme reconnu et mandaté pour procéder à l'évaluation des candidates et candidats à l'exercice dans les différents états. Ces examens écrits portent sur les sciences biomédicales, les sciences de la vision, les sciences cliniques et le gestion des patients. Chacun des « State Boards » peut aussi avoir des exigences supplémentaires tels des examens cliniques ou des évaluations reliées plus particulièrement à la connaissance des lois et règlements régissant l'exercice de l'optométrie dans tel ou tel autre état. On peut s'inscrire à la partie I du « National Board » après la 2e année du programme professionnel, à la partie II au cours de la dernière année du programme, à la partie III au cours de la dernière session du programme. L'examen TMOD (Treatment and Management of Ocular Disease) n'est accessible qu'après l'obtention du doctorat en optométrie (O.D.) d'une école accréditée par le COE. Les candidates et les candidats peuvent s'inscrire à l'adresse suivante :

NBEO

200 S. College Street, #1920

Charlotte, NC

28202

optometry.org

Téléphone : 1-800-969-EXAM (704) 332-9565

Télécopieur : (704) 332-9568

nbeo@optometry.org

Programme



Description du programme

admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-de-1er-cycle-en-optometrie

Répertoire des cours

admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-de-1er-cycle-en-optometrie/structure-du-programme

Règlement des études de 1er cycle

secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle

Règlement propre à ce programme

admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-de-1er-cycle-en-optometrie/reglements

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants

secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf

Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants

secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/pens50_30-reglement_disciplinaire_concernant_membres_personnel_enseignant.pdf



Vie étudiante



École d'optométrie

Université 
de Montréal

Services aux étudiants

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque de la santé

2900, boul. Édouard-Montpetit
Pavillon Roger-Gaudry 6e étage,
Salle L-623
Tél.: (514) 343-7664
prsant@bib.umontreal.ca
bib.umontreal.ca

BOURSES D'ÉTUDES

2332, boul. Édouard-Montpetit
Pavillon J.A.-Desève,
local C-4528
Tél. : (514) 343-6854
bourses.umontreal.ca

BUREAU DE L'AIDE FINANCIÈRE

2332, boul. Édouard-Montpetit,
Pavillon J.-A.-DeSève
4^e étage, local A-4302
Tél. : 514-343-6145
baf.umontreal.ca

BUREAU DU REGISTRAIRE

2332, Édouard-Montpetit,
Pavillon J.A.-Desève, 3^e étage
Téléphone : (514) 343-7212
Courriel : tiny.cc/registraire

**Attestations, carte UdeM,
relevés de notes, diplômes,
soutien Centre étudiant**

SERVICE DE L'ADMISSION ET DU RECRUTEMENT

2332, Édouard-Montpetit
Pavillon J.A.-Desève, 3^e étage
Téléphone : (514) 343-7076
Courriel : tiny.cc/admissionUdeM

CENTRE DE SANTÉ ET CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

2101, boul. Édouard-Montpetit
Tél : (514)343-6452
cscp.umontreal.ca

CENTRE ÉTUDIANT DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Information scolaire
et professionnelle
2101, boul. Édouard-Montpetit
Tél : 514 343-6736
cesar.umontreal.ca

EMPLOI, ORIENTATION ET SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

2101, boul. Édouard-Montpetit
Tél : 514 343-6736
emploi@sae.umontreal.ca

LIBRAIRIE

Pavillon Roger-Gaudry
Local L-315
Tél. : (514) 343-6210

Pavillon Jean-Brillant
Local 1315
Tél. : (514) 343-7362

Campus Laval

Local 2170
Tél: (514) 343-6111 poste 45158

Campus MIL
Local A-0621
Tél: (514) 343-6767

**LISTE COMPLÈTE DES
AUTRES SERVICES OFFERTS**
umontreal.ca/activites-et-services

LOGEMENT

**Résidences de
l'Université de Montréal**
2350, boul. Édouard-Montpetit
Tél : (514) 343-6531
residences@umontreal.ca

Logement hors campus
**Bureau du logement
hors campus**
2332, boul. Édouard-Montpetit
Pavillon J.A.-DeSève,
3^e étage, Local B-3429
Tél : 343-6533





MÉDIAS SUR LE CAMPUS

École d'optométrie

opto.umontreal.ca/nouvelles

UdeM Nouvelles

nouvelles.umontreal.ca

Quartier libre, journal étudiant

Tél. : (514) 343-7630

quartierlibre.ca

CISM, radio étudiante

diffusant au 89,3 FM

Tél. : (514) 343-7511

cism893.ca

Dire, revue étudiante des cycles supérieurs

Tél. : (514) 343-6111 poste 53027

ficsum.com

PROGRAMME D'ÉCHANGES ÉTUDIANTS

3744, rue Jean-Brillant
local 581

international.umontreal.ca

RECOURS

École d'optométrie

Secrétaire de l'École d'optométrie
Benoit Tousignant O.D.MSc., MPH,
FAAO

Local 190-12

Tél. : (514) 343-6111 #31538

benoit.tousignant@umontreal.ca

Bureau de l'Ombudsman

3333 chemin Queen-Mary

3^e étage, local 330-4
Montréal Qc, H3V 1A2

Tél. : (514) 343-2100

ombuds.umontreal.ca

Bureau des services juridiques

3200, Jean-Brillant

Pavillon Jean-Brillant,
local B-2202

Tél. : 343-7851

droit.umontreal.ca/programmes-clinique-et-stages/clinique-juridique/

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

3333, Chemin Queen Mary
(coin Côte-des-Neiges)

Bureau 543

Tél.: (514) 343-7020

harcèlement.umontreal.ca

respect.umontreal.ca

SERVICES AUX ÉTUDIANTS CAMPUS LAVAL

1700, boul. Jacques-Tétreault,
2^e étage, local: 2152

Tél: 514 343-6111 poste 45156

ou 450 686-4777

umontreal.ca/nos-campus/laval

SERVICE D'ACTION HUMANITAIRE ET COMMUNAUTAIRE

3200, Jean-Brillant

Pavillon Jean-Brillant,
local B-2375

Tél. : (514) 343-7896

ahc.umontreal.ca

SERVICE D'IMPRESSION

sium.umontreal.ca

SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

2332, boul. Édouard-Montpetit
Pavillon J.A.-Desève,

bureau C-2524

Tél. : (514) 343-6524

sac.umontreal.ca

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION D'HANDICAP

2332, boul. Édouard-Montpetit

Pavillon J.A.-Desève,

5^e étage, local C-5530

Tél. : (514) 343-7928

bsesh.umontreal.ca

SPORTS

CEPSUM

2100, boul. Édouard-Montpetit

Tél : (514) 343-6150

cepsum.umontreal.ca

Sport d'excellence

carabins.umontreal.ca

UDEM INTERNATIONAL

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant

5^e étage, bureau 581

H3T 1P1

Tél. : (514) 343-6935

bei.umontreal.ca

Vie associative



Association des étudiant·es en optométrie de l'Université de Montréal (AÉOUM)

L'Association des étudiant·es en optométrie de l'Université de Montréal a pour but de promouvoir le bien général des étudiant·es au doctorat en optométrie de l'Université de Montréal. L'AÉOUM répond aux besoins collectifs et individuels de ses membres, revendique et défend leurs droits et favorise l'implication étudiante dans les débats de la profession. C'est également l'AÉOUM qui organise les activités de la vie quotidienne des étudiant·es en optométrie. L'Association constitue l'unique porte-parole officiel de la communauté étudiante du doctorat de premier cycle en optométrie de l'Université de Montréal. Ses principales orientations sont votées lors d'assemblées et mises en application par le conseil de régie.

Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal

La Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal est tout simplement votre deuxième association étudiante. C'est l'organisme indépendant de l'Université qui vous représente auprès de diverses organisations telles le gouvernement et la Ville de Montréal. Elle défend vos droits et vos intérêts académiques, sociaux et juridiques. C'est pourquoi il est important de faire valoir nos opinions via les votes réalisés lors des assemblées générales de l'AÉOUM. Vous avez un litige à régler? Vous êtes parent-étudiant? Vous voulez être plus écoresponsable? La FAECUM vous offre une tonne de services qui sauront répondre à un vaste éventail de besoins. N'hésitez pas à demander à vos représentant·es ou à simplement aller aux différents comptoirs pour obtenir davantage d'informations. Le site internet, faecum.qc.ca, rassemble également une foule de renseignements utiles.

Association Canadienne des Étudiant·es en Optométrie

L'ACÉO/CAOS est l'Association canadienne des étudiant·es en optométrie. Elle réunit les étudiant·es des deux seules universités au Canada offrant le programme de doctorat de premier cycle en optométrie, soit l'Université de Montréal et l'Université de Waterloo, en Ontario. L'ACÉO/CAOS est établie partout au Canada, mais aussi aux États-Unis et à Puerto Rico et est en partenariat avec l'ACO/CAO (Association canadienne des optométristes) qui offre gratuitement l'inscription comme membre étudiant.

L'ACÉO a pour objectif de sensibiliser tous les étudiant·es à propos de la situation qu'occupe actuellement l'optométrie sur le plan national. Elle promeut auprès du public l'importance de la profession dans les soins ophtalmologiques de première ligne. L'ACÉO encourage une bonne communication et un bon partenariat entre les étudiant·es des deux écoles d'optométrie au Canada pour ainsi créer des liens étroits et forts en tant que futur·es collègues de travail.

Les deux représentant·es ACÉO/CAOS sont en charge d'organiser plusieurs activités dont deux rencontres par année avec nos collègues

de l'Université de Waterloo et une rencontre-conférence avec des représentant·es de toutes les associations provinciales du Canada et les étudiant·es de l'École. Les rassemblements entre les deux écoles d'optométrie ne sont pas pris à la légère et sont devenus des événements de grande ampleur. En effet, un bal, nommé le EYEBALL, est organisé chaque année à Waterloo et il s'agit d'une sortie extrêmement populaire auprès des étudiant·es. Les représentant·es CAOS travaillent également fort afin que la visite des étudiant·es de Waterloo dans la grande métropole du Québec se surpasse d'année en année en innovant toujours plus. D'autre part, les représentants CAOS participent à deux événements de l'Association canadienne des optométristes (ACO) : le forum des leaders en optométrie et le congrès de l'ACO. CAOS transmet ensuite toutes les informations recueillies dans ces événements aux membres de l'AÉOUM. Site internet : opto.ca/cao-student-membership

American Optometric Student Association

L'AOSA (American Optometric Student Association) est une organisation regroupant plus de 5700 étudiant·es du Canada, des États-Unis et de Puerto Rico. Elle a été fondée dans le but d'informer tous ses membres de l'évolution de l'optométrie en Amérique du Nord et d'en promouvoir le titre de professionnel·les de la santé oculaire et de la vision de première ligne. Ainsi, être membre d'une association aussi grande donne plus de pouvoir lorsqu'il est temps de prendre des décisions concernant notre future profession. Les membres reçoivent aussi du matériel complémentaire tel que des guides de pharmacologie, un agenda, une clé USB, un magazine rédigé par les étudiant·es, en plus de toutes les informations contenues sur le site Internet. L'AOSA sert également de lien entre les étudiant·es et différentes organisations optométriques, d'où son implication internationale.

Chaque année, deux rassemblements sont organisés soit en janvier et juin. Les deux représentant·es de l'association (de chaque école d'optométrie) se rencontrent et mettent à jour les nouveautés des six derniers mois. La conférence de juin est ouverte à tous et à toutes les membres qui ont alors l'occasion d'assister à plusieurs cours gratuits. Les sujets incluent notamment la pratique de l'optométrie, les techniques d'entrevues, la création d'un réseau de contacts dans le domaine, mais également des cours sur la santé oculaire, la vision binoculaire, la basse vision et bien d'autres! On peut également assister au Student Bowl, une compétition amicale sous forme de jeu-questionnaire optométrique entre les différentes écoles de partout en Amérique du Nord. Une ambiance électrisante où chacun encourage son champion ou sa championne et affiche fièrement ses allégeances! L'AOSA permet de prendre conscience des implications de la profession à la grandeur du continent et de créer des liens avec de futur·es collègues. C'est alors qu'on réalise à quel point la famille de l'optométrie est grande!

Vie étudiante

Tout le monde sait qu'une vie équilibrée est une vie saine! Le comité à la vie étudiante (CVE) travaille donc pour vous dans ce but précis. En début d'année, plusieurs événements vous sont offerts dont les activités d'accueil ainsi qu'un BBQ de la rentrée qui rassemblent étudiant·es,



professeur-es, clinicien-nés et membres du personnel de l'École d'optométrie. De plus, afin de mettre du piquant dans la vie quotidienne des étudiant-es, vos CVE organisent plusieurs « 5 à 10 » thématiques au courant de l'année. Ces soirées sauront vous faire décrocher des nombreuses soirées d'études et vous permettront aussi de socialiser avec les étudiant-es des autres promotions.

Il est également à noter que la Fédération des Associations Étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM) organise aussi plusieurs événements à la rentrée dont le fameux « spectacle de la rentrée » ou le très populaire « Party du 2^e étage » qui se déroule à chaque début de session au pavillon Jean-Brillant. En hiver, le Carnaval, qui consiste en une compétition interfacultaire aux défis parfois très farfelus, saura vous tenir en haleine pendant plus d'une semaine et vous permettra de rencontrer des gens des autres programmes.

En plus de ces événements, il faut savoir que la soirée « vins et fromages » d'optométrie est devenu un incontournable. De plus, au moment où la session d'hiver laisse place au printemps, les étudiant-es en optométrie se retrouvent tous ensemble dans une cabane à sucre. Que ce soit pour la nourriture, l'ambiance, l'initiation des étudiant-es français-es à cette tradition québécoise ou simplement pour le trajet d'autobus, il s'agit définitivement d'un événement à ne pas manquer.

Votre association fait la promotion d'un mode de vie sain et vous encourage ainsi bien dormir, à bouger et à prendre du temps pour vous. À cet effet, le Comité Santé et Bien-être de l'AÉOUM a été mis sur pieds. Il offre notamment des ressources psychologiques à ses membres et il organise plusieurs activités pendant l'année scolaire telles que la zoothérapie et les « Thés et Fruits » pendant les périodes d'examen. Pour sa part, le ou la responsable aux affaires sportives coordonne les tournois sportifs interfacultaires auxquels les étudiant-es d'optométrie participent : volleyball, hockey cosom, basketball, curling et soccer sont les plus populaires. Les plus actives et actives d'entre vous peuvent s'informer auprès de la FAÉCUM, quant aux différentes activités et services à votre disposition. Un esprit sain dans un corps sain !

Bulletin d'optométrie de l'Université de Montréal

Le BOUM (Bulletin d'optométrie de l'Université de Montréal) est bien plus qu'un journal ! C'est LA source d'information pour se tenir au courant des dernières activités (optométriques ou autres) ou des derniers potins, pour se rappeler de bons souvenirs, pour se divertir ou encore pour partager son point de vue sur divers sujets. Entièrement conçu et réalisé par la participation volontaire du corps étudiant, le BOUM paraît quatre fois par année et il est toujours très attendu; surveillez son arrivée au salon étudiant ! Si vous désirez participer à sa rédaction, écrivez au boum.opto@gmail.com ou contactez l'un ou l'une des éditeurs et éditrices en chef du BOUM (voir encadré ci-contre).

Représentant(e)s de l'AÉOUM

Président : Hicham Ez Zamani 2026

Membres présents aux rencontres avec la direction

Vice-Président : David Blanchard 2026

Secrétaire : Claire Li 2026

Trésorière : Jin Xin Zhu 2026

Représentante des affaires académiques : Alexandra Étienne 2026

CVE externes : Zacharie Lefebvre 2028 et Sara-Michèle Paquin 2028

CVE internes : Samuel Fontaine 2029 et Olivia Lemay 2029

Comité partenariats : Melissa Chabane 2026, Marie-Soleil Desjardins 2026, Megane Lussier 2026 et Camille Tardif 2026

Représentante aux affaires externes : Émilie Legault 2026

Représentante aux affaires sociopolitiques : Mara Boureau 2026

Représentante aux affaires sportives : Émilie Chapdelaine 2026

Coordonnatrice aux communications : Raphaëlle Rivet 2028

Représentante à la santé psychologique : Sara-Maude Carter 2027

Trustee-elect de l'AOSA : Jonathan Shea 2028

Trustee de l'AOSA : Thita Khunn 2027

Vice-président CAOS : Evelyne Bérubé 2029

Président CAOS : Melissa Raouli 2028

Président AAO : Roméo Moussa 2026

Rédacteurs du BOUM : William Gosselin 2028, Laurence Lafleur 2027, Anaïs Lance 2027 et Cassandra Pedneault 2028



Mon UdeM est un guichet unique regroupant les informations et applications institutionnelles permettant à un étudiant de mener à terme ses activités académiques et de gérer son dossier étudiant. Il contient des liens qui vous permettront notamment d'accéder à votre **Centre étudiant** et à **StudiUM**. C'est une application Web accessible en tout temps et de partout dans le monde qui offre aux utilisateurs un accès sécuritaire aux informations et services institutionnels en fonction de leurs rôles à l'Université. Cette application est personnalisable par l'utilisateur au niveau de sa présentation.

Le Registrariat communique à chaque étudiant admis dans un programme un UNIP provisoire qui doit être personnalisé lors du premier accès au guichet. Ce nouvel UNIP est très important. Conservez-le car il vous permettra de consulter en tout temps et en toute confidentialité et sécurité votre Centre étudiant : les résultats obtenus aux cours, votre bulletin de notes, l'état de votre inscription ainsi que l'état de votre compte quant aux droits de scolarité. Si vous perdez votre UNIP, présentez-vous au secrétariat de l'École, bureau 230-49 du Pavillon 3744 Jean-Brillant avec une pièce d'identité afin que l'on vous attribue un nouveau UNIP provisoire. Il est maintenant possible à un étudiant inscrit ayant oublié son mot UNIP / mot de passe SIM de s'en attribuer un nouveau en ligne (voir page suivante).

StudiUM est un environnement numérique d'apprentissage mis à la disposition des professeurs, chargés de cours et étudiants. Les professeurs y déposent plans de cours et notes de cours, ainsi que les évaluations des divers travaux et examens. Des forums de discussions permettent des échanges entre tous les participants d'un même cours. StudiUM est facilement accessible via votre portail étudiant (<https://studium.umontreal.ca/>).

Pour accéder à votre portail étudiant

Sur la page d'accueil du site web de l'Université, <https://umontreal.ca>, vous trouverez la rubrique Mon UdeM. Vous pouvez aussi y accéder à l'adresse <https://monudem.umontreal.ca>. Dans la fenêtre, entrez votre code d'accès suivi du mot de passe (UNIP) et cliquez sur « Valider ».

Choix de cours et inscription

Vous devez faire vous-même votre propre inscription. Pour cela, vous devez accéder à « Mon UdeM » et cliquer sur « A+ Centre étudiant ». Assurez-vous que la période d'inscription est ouverte pour le trimestre visé avant de vous inscrire en repérant « Dates d'inscription » dans le bandeau de droite de la page.

Cliquez ensuite sur le lien « Inscription » de la section Études. Sélectionnez le trimestre, l'année et le cheminement et cliquez sur « Continuer ». Par défaut, la case « Vos exig. réussite » est sélectionnée. La recherche s'effectuera donc uniquement sur les cours obligatoires ou à option de votre programme d'études.

Cliquez sur le bouton « Recherche »; la liste des cours pour le trimestre sélectionné s'affichera. Cliquez sur la petite flèche verte pour développer les blocs.

Sélectionnez un cours (qui n'est pas utilisé, en cours ou planifié) en cliquant directement sur le titre du cours. Vérifiez l'horaire du cours puis appuyez sur « Sélectionner »; Si le cours choisi comporte différents types d'activités (ex. : TH, TP, LAB), vous serez dirigé vers une page vous permettant de choisir les sections qui y sont associées. Appuyez sur « Suivant »; le cours sera ajouté au panier.

Répétez les étapes pour chaque cours à ajouter au panier. Une fois tous vos cours choisis, cliquez sur « Étape 2 de 3 » puis « Fin inscription » pour confirmer votre transaction. L'état de votre inscription s'affichera. Assurez-vous que le statut réussite s'affiche pour chaque cours auxquels vous vous êtes inscrit.

Pour plus d'informations : <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/inscription-choix-de-cours/>

Il est à noter qu'un service de dépannage centralisé au numéro de téléphone 514-343-7212 est également disponible pour répondre aux besoins des étudiants éprouvant des difficultés d'accès d'ordre technique.

Autres services sur Internet

Le site de l'Université de Montréal offre aussi en ligne une gamme de services fort pratiques pendant la durée des études: accès aux bibliothèques, aux banques de données du Service universitaire de l'emploi, à la programmation du Service des activités culturelles, etc.

Personne-ressource

Pour toute information ou transaction relative aux dossiers des étudiants (cours, horaire, absence, résultats, équivalence ou exemption de cours, changement d'adresse, etc.) vous devez contacter la technicienne à la gestion des dossiers étudiants téléphone (514) 343-6325 - bureau 230-49

Votre UNIP

Le Registrariat communique à chaque étudiant admis dans un programme un UNIP provisoire qui doit être personnalisé au premier accès au guichet. Ce nouvel UNIP est très important, conservez-le, il vous permettra de consulter en tout temps, en toute confidentialité et sécurité, votre dossier scolaire : les résultats obtenus aux cours, votre bulletin de notes, l'état de votre inscription ainsi que l'état de votre compte relatif aux droits de scolarité.

Oubli de votre UNIP ou de votre mot de passe

Il est maintenant possible à un étudiant inscrit (pas un candidat) ayant oublié son mot UNIP/mot de passe SIM de s'en attribuer un nouveau en ligne. Pour ce faire, l'étudiant doit utiliser le lien UNIP oublié sur la partie droite de la page d'authentification de Mon portail UdeM.

L'auto attribution d'un UNIP/mot de passe SIM est possible aux conditions suivantes :

- Être étudiant(e) inscrit(e) à l'université.
- Avoir en main sa carte UdeM.
- Que le dossier UdeM du demandeur comporte les informations personnelles minimales permettant de l'identifier. Quelques questions d'ordre personnel seront posées.

Annulation de l'inscription

Si vous avez enregistré votre choix de cours dans le Centre étudiant et que, par la suite, vous décidez d'annuler vos études dans notre École, vous devez nous écrire une lettre aussitôt que possible en joignant votre carte d'étudiant s'il y a lieu. Si vous avez l'intention de changer de programme, veuillez nous en aviser le plus rapidement possible afin de laisser la possibilité à un autre étudiant de venir étudier à l'École d'optométrie.

Demande d'équivalence

Pour obtenir des équivalences pour des cours réussis dans d'autres programmes universitaires,

- Compléter le formulaire approprié, sous la rubrique "Vos formulaires" de votre Centre étudiant
- Vous ne devez pas vous inscrire aux cours pour lesquels vous demandez une équivalence. Si l'équivalence vous était refusée, nous procéderons nous-mêmes à l'inscription.

Abandon de cours

Lire attentivement les articles 6.12 du règlement des études de 1^{er} cycle .

On ne peut abandonner aucun cours régulier du programme menant à l'obtention du O.D. La promotion se fait par année, et tous les cours doivent être réussis pour passer à l'année suivante.

Absences

Lire attentivement l'article 9.7 du règlement des études de 1^{er} cycle.

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

(Article 9.9 du Règlement des études de premier cycle)

Droits de scolarité

Vous trouverez toute l'information relative aux droits de scolarité, au coût

des études, à la facturation, à la manière de procéder pour effectuer votre paiement, ainsi qu'aux procédures de désistement. Pour plus d'informations : <https://registraire.umontreal.ca/accueil/>

Communication en cours d'année

Tous les étudiants inscrits au programme doivent avoir une adresse électronique que l'Université attribue. Si vous désirez substituer à cette adresse une autre adresse électronique de votre choix, nous vous suggérons d'effectuer une redirection à l'adresse de votre choix sinon, vous devez apporter les corrections nécessaires dès la rentrée. Nous communiquerons avec vous par l'entremise de votre président ou présidente de classe ou directement par courriel.

Changement d'adresse

Il est important que nous ayons toujours à votre dossier une adresse de correspondance et un numéro de téléphone où nous pouvons facilement vous rejoindre. Au besoin, effectuez le changement dans le portail.

Règlement pédagogique

Les études sont régies par le Règlement des études de 1^{er} cycle et par le Règlement propre au programme de Doctorat de 1^{er} cycle en optométrie.

Carte d'identité UdeM

L'université fournit à chaque étudiant une carte d'identité. Il vous faut la porter en tout temps dans les locaux de l'École. La version numérique de votre carte UdeM n'est pas suffisante.

L'université fournit à chaque étudiant une carte d'identité au début de l'année universitaire. Vous devez en faire la demande à l'adresse registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/carte-udem et sélectionner le type de carte à puce.

Celle-ci est essentielle pour:

- Vous identifier dans le pavillon et en clinique
- Accéder au pavillon en dehors des heures normales d'ouverture
- Accéder à des locaux réservés exclusivement à certains groupes d'étudiants
- Profiter de plusieurs services et avantages

Une pochette identifiée à l'école vous sera remise.

Calendrier universitaire 2025-2026

registraire.umontreal.ca/fileadmin/registrariat/documents/calendriers/2025-2026_calendrier.pdf

Journée d'accueil (nouveaux étudiants)	27 août 2025
Rentrée	2 septembre 2025
Action de grâce	13 octobre 2025
Fin du trimestre	23 décembre 2025
Rentrée	7 janvier 2026
Période d'activités libres*	2 mars au 8 mars 2026
Congé de Pâques	3 au 6 avril 2026
Fin du trimestre	30 avril 2026

* sauf pour les étudiants en 4^e année



École d'optométrie



CLINIQUE UNIVERSITAIRE DE LA VISION

LES STAGES

LA RECHERCHE

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

LA DIRECTION

LE CORPS ENSEIGNANT

LE PERSONNEL

École d'optométrie

Université 
de Montréal

La formation clinique des étudiants est assurée par la Clinique universitaire de la vision. Celle-ci est ouverte au public et offre les services reliés à la fonction oculo-visuelle et à la santé oculaire. L'examen des patients est effectué par les étudiants de 4^e et de 5^e années de l'École, sous la supervision directe de cliniciens. L'augmentation continue au cours des dernières années du nombre d'examen visuels résulte pour l'étudiant en une exposition clinique accrue et une expérience professionnelle plus diversifiée.

La Clinique universitaire de la vision est formée de différentes cliniques (modules).



Clinique générale

La clinique générale est le cœur de la Clinique universitaire de la vision. C'est là que s'effectue l'examen oculo-visuel complet tel celui fait en pratique privée. Lors de l'examen, l'étudiant utilise des agents pharmaceutiques afin de dilater les pupilles des patients dans le but d'examiner de la façon la plus efficace la santé oculaire. Les cas présentant une anomalie sont alors référés à la clinique de santé oculaire.

C'est aussi à cette clinique que les patients se présentent pour une urgence oculaire. Les soins appropriés de première ligne leur sont alors prodigués. Lorsque le cas le nécessite, une référence en ophtalmologie sera faite.

Lentilles cornéennes

C'est dans ce module clinique qu'un examen spécifique est prodigué dans le but d'ajuster des lentilles cornéennes le plus conformément possible à l'anatomie (courbure) de la cornée du patient. Les suivis sont également faits sur une base périodique afin de s'assurer que les lentilles cornéennes fournies n'interfèrent pas avec la santé de l'œil.

Tous les types de lentilles cornéennes y ont disponibles : semi-rigides, souples conventionnelles ou jetables, à port quotidien ou prolongé.

De plus, on y effectue des topographies cornéennes à l'aide d'appareils de dernière technologie afin d'ajuster les cas spéciaux tels que kératocône ou greffes cornéennes.

Optométrie pédiatrique

Sous la supervision directe des cliniciens spécialisés, les étudiants apprennent à évaluer l'acuité visuelle chez les bébés naissants et les enfants jusqu'à l'âge de 8 ans. Ils disposent pour cela d'un équipement spécialisé pour ce type d'examen. Un espace de jeu a été aménagé afin de permettre une meilleure coopération lorsque certaines procédures demandent une attente entre les tests.

Santé oculaire

La clinique de santé oculaire est une clinique de deuxième ligne. Les patients y sont référés par le module de clinique générale ou encore par des optométristes œuvrant dans des bureaux privés.

Depuis 1995, date à laquelle les optométristes ont été autorisés à utiliser les agents pharmaceutiques pour la dilatation pupillaire, le module de santé oculaire permet aux optométristes d'obtenir une seconde opinion relativement à l'examen de la rétine sous dilatation pupillaire. Le test doit cependant avoir été effectué chez un optométriste avant la référence.

Sécheresse oculaire

La clinique de sécheresse oculaire est une clinique de 2^e ligne. Les patients sont référés par notre clinique interne ou par un référant externe (optométriste, ophtalmologiste, médecin de famille ou autre). Nouvellement inaugurée (30 avril 2012), la clinique est dotée d'une instrumentation récente et des approches thérapeutiques contemporaines y sont proposées. Les étudiants seront exposés aux problèmes de sécheresse de tous genres, incluant ceux associés aux ef-



fets de médicaments systémiques, aux chirurgies oculaires, aux ports de lentilles cornéennes, et à toutes dysfonctions du système lacrymal.

Vision binoculaire / orthoptique

Le module clinique de vision binoculaire / orthoptique a une longue tradition de collaboration avec les optométristes, que ce soit pour la confirmation d'un diagnostic ou pour une prise en charge complète du patient. La clinique possède toute l'instrumentation nécessaire pour permettre aux étudiants, sous la supervision de cliniciens qualifiés, de procéder à une évaluation approfondie, la vision binoculaire. Une rupture de l'équilibre du système oculomoteur peut occasionner une diminution d'acuité visuelle, une perte de stéréopsie, des symptômes d'inconfort visuel, voir même de la vision double qui pourront éventuellement être soulagés à l'aide de lunettes, de prismes ou d'exercices visuels.

Électrodiagnostic

L'évaluation des éléments neuraux et structuraux peut s'avérer nécessaire chez certains patients. Les tests électrodiagnostics en clinique sont avantageux puisque totalement objectifs et qu'ils permettent de mesurer quantitativement la réponse visuelle au niveau de la rétine ou du cortex visuel. De plus, compte tenu de l'âge et de la condition physique ou mentale d'un patient, les tests électrophysiologiques constituent pratiquement la seule façon d'évaluer avec précision l'acuité visuelle fonctionnelle du patient.

Le module d'électrodiagnostic est doté d'une instrumentation de haute technologie et offre des services de consultation diagnostique et thérapeutique. Les membres de l'équipe du module d'électrodiagnostic sont spécialement formés pour pouvoir diagnostiquer et assurer le suivi des conditions pathologiques.

Aniséiconie

Le module d'aniséiconie est spécialisé pour l'examen des patients dont la correction optique des deux yeux s'avère très différente d'un œil à l'autre. Cette différence prononcée entraîne des symptômes et des atteintes fonctionnelles telles qu'une déficience de la vision de la profondeur. Des appareils spécialisés, de fine pointe technologique, permettent alors de mesurer avec précision la différence de grandeur des images perçues par chacun des deux yeux du patient. À partir de ces résultats, l'optométriste peut alors calculer des paramètres spéciaux pour les lentilles des lunettes, de façon à ramener au patient une vision binoculaire acceptable.

Optométrie gériatrique

La clinique de gériatrie fournit des services de consultation adaptés aux personnes âgées, tant sur place que dans les instituts spécialisés en géronto-gériatrie; elle fonctionne alors sur une base de clinique externe de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Les consultations proviennent des médecins traitants de l'hôpital.

Basse vision

C'est à ce module que l'on réfère les

personnes atteintes de déficience visuelle prononcée afin de leur recommander les aides optiques appropriés, de les aider dans l'apprentissage de ces aides optiques et, le cas échéant, les diriger vers les centres de réadaptation adéquats.

Services optiques

L'optométriste consacre environ 75% de son temps aux problèmes de vision, soit en effectuant les examens de vue, mais aussi en fournissant aux patients des lentilles cornéennes, des lunettes ou des aides optiques.

Il est essentiel que l'optométriste comprenne bien l'optique, les produits disponibles, afin de mieux orienter les patients en fonction de leurs besoins. Ils peuvent aussi communiquer plus facilement leurs buts thérapeutiques aux opticiens d'ordonnance avec qui ils travaillent en collaboration. En cas de problème, l'optométriste est à même de bien cerner les enjeux afin d'aider les patients.

Par conséquent, les services optiques sont une partie essentielle de la formation et sont au cœur de la profession.

Un grand choix de verres et montures est disponible à la lunetterie de la Clinique universitaire de la vision. Sous la direction d'optométristes expérimentés, les étudiants sélectionnent alors pour le patient le matériau approprié, lui recommandent le type de traitement de surface pour ses lentilles et mesurent les paramètres optiques. Un petit atelier permet de réparer les lunettes sur place. Un service de taillage et de montage des verres y est également disponible.

Stages

Stages internes

Les stages à la Clinique universitaire de la vision débutent au premier trimestre de la troisième année.

Directeur de la Clinique universitaire de la vision

Jean-Marie Hanssens

#8805

jean-marie.hanssens@umontreal.ca

Stages externes

La cinquième année est presque entièrement consacrée à l'entraînement pratique. Celui-ci s'effectue principalement à la Clinique universitaire de la vision, mais les étudiants doivent aussi effectuer deux stages externes. Le premier, de deux semaines, permettra aux étudiants de s'initier à la pratique privée telle qu'elle s'exerce dans les différentes régions du Québec.

Le second stage, de 3 mois, est essentiellement axé sur le diagnostic et le traitement des maladies oculaires. Il est un complément essentiel à la formation acquise à la Clinique universitaire de la vision. Ce stage a généralement lieu dans des centres multidisciplinaires (hôpitaux, cliniques optométriques ou multidisciplinaires), principalement aux États-Unis et au Québec.

Le processus d'attribution des lieux de stage et du trimestre auquel ils doivent s'effectuer commence dès la troisième année.

Directrice des stages externes

Dre Etty Bitton

Téléphone : 514 343-7302

Bureau : 230-43

etty.bitton@umontreal.ca



Recherche



L'école d'optométrie est un chef de file de la recherche en sciences de la vision tant au niveau national qu'international. Elle offre un environnement de recherche des plus stimulant et prolifique. Elle possède une équipe de chercheurs dynamique, évolutive et multidisciplinaire, travaillant dans des laboratoires qui disposent d'une instrumentation à la fine pointe de la technologie.

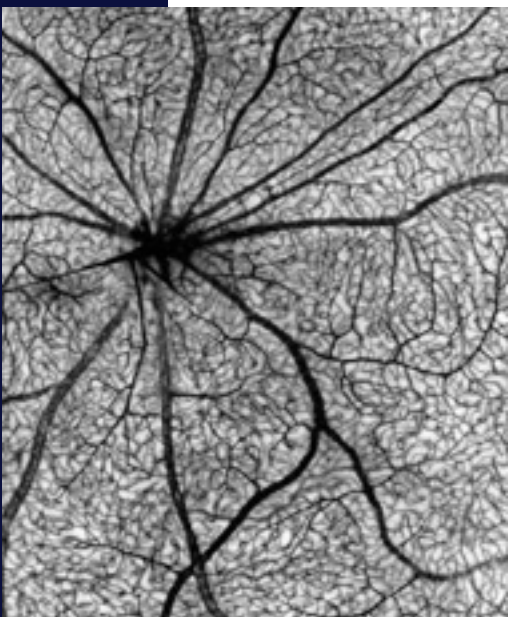
Les recherches effectuées dans nos laboratoires se concentrent autour de grands axes.

En recherche fondamentale et appliquée:

- les neurosciences de la vision
- les pathologies oculaires et visuelles
- la perception visuelle et réadaptation
- la plateforme d'imagerie

En recherche clinique:

- Contrôle de la myopie
- Innovation et recherche en lentilles cornéennes
- Optique ophtalmique
- Sécheresse oculaire
- Télé-optométrie
- Imagerie/diagnostic assistée de l'intelligence artificielle



Pour consulter les listes complètes des laboratoires de l'École :

Recherche fondamentale et appliquée

Recherche clinique

opto.umontreal.ca/recherche/axes-de-recherche/

Recherche fondamentale et appliquée

Neurosciences de la vision

Dans cet axe, les chercheurs de l'École œuvrent afin de connaître les mécanismes qui sous-tendent le fonctionnement normal de la rétine et des structures visuelles du cerveau. Ces études sont essentielles à notre compréhension des nombreuses pathologies de la vision. Diverses approches sont utilisées incluant la biologie moléculaire, la neuropharmacologie, l'électrophysiologie, la neuroanatomie, et l'imagerie cérébrale.

Chercheurs

Jean-François Bouchard

[Laboratoire neuropharmacologie](#)

Christian Casanova

[Laboratoire neuroscience de la vision](#)

Aarlenne Khan

[Laboratoire de la vision, de l'attention et de l'action](#)

Maurice Ptito

[Laboratoire de développement et plasticité du système visuel](#)

Matthieu Vanni

[Laboratoire de neurophotonique](#)

Elvire Vaucher

[Laboratoire de neurobiologie de la cognition visuelle](#)

Pathologies oculaires et visuelles

De nombreuses maladies peuvent affecter les yeux. C'est le cas de la sécheresse oculaire, le glaucome, la dégénérescence maculaire liée à l'âge, et la rétinopathie diabétique. Les structures visuelles du cerveau sont aussi susceptibles d'être atteintes dans des pathologies telles que l'amblyopie, la maladie de Parkinson et l'autisme. Nos chercheurs tentent de déterminer les mécanismes qui sont atteints et de développer de nouvelles stratégies thérapeutiques.

Chercheurs

Rémy Allard

Physique optique

Dre Etty Bitton

Sécheresse oculaire

Dr Langis Michaud

[Lentilles cornéennes](#)

Perception visuelle et réadaptation

Comment le cerveau nous permet-il de comprendre le monde visuel qui nous entoure et nous permettre d'interagir avec lui? La perception visuelle est-elle affectée par le vieillissement? Que se passe-t-il après un accident vasculo-cérébral? Peut-on aider le cerveau vieillissant ou malade à mieux fonctionner et permettre une meilleure qualité de vie?

Chercheurs

Rémy Allard

Physique optique

Vasile Diaconu

Physique optique

Jocelyn Faubert

Laboratoire de psychophysique et perception visuelle

Aarlenne Khan

[Laboratoire de la vision, de l'attention et de l'action](#)

Olga Overbury

Déficiência visuelle et réadaptation

Walter Wittich

[Laboratoire de recherche sur la déficiencia visuelle](#)

Plateforme d'imagerie

Les chercheurs de l'École d'Optométrie ont mis en place une des plateformes d'imagerie les plus performantes du monde afin d'étudier les neurosciences de la vision. Cette plateforme, subventionnée par la Fondation canadienne pour l'innovation et le CRNSG est constituée d'une large gamme de dispositifs à la pointe de la neurophotonique.

Laboratoires

Jean-François Bouchard

[Laboratoire neuropharmacologie](#)

Christian Casanova

[Laboratoire neuroscience de la vision](#)

Maurice Ptito

[Laboratoire de développement et plasticité du système visuel](#)

Matthieu Vanni

[Laboratoire de neurophotonique](#)

Elvire Vaucher

[Laboratoire de neurobiologie de la cognition visuelle](#)

Recherche clinique



Contrôle de la myopie

Les chercheurs de l'École œuvrent afin de connaître les mécanismes qui sous-tendent le développement de la myopie et son évolution. Ils étudient les produits couramment utilisés en contrôle de myopie et leurs effets sur la physiologie de l'œil. Ils évaluent les meilleures méthodes d'examen et de suivi afin de déterminer les éléments les plus pertinents en clinique. Ils développent des méthodes et prototypes optiques, en lentilles cornéennes et en lentilles ophtalmiques, afin de mieux répondre aux besoins des jeunes patients myopes.

Chercheurs

Dr Langis Michaud
Dr Patrick Simard
Dr Rémy Marcotte Collard

Innovation et Recherche en lentilles cornéennes Montréal

Dans cet axe, les chercheurs de l'École œuvrent afin de développer et améliorer les lentilles cornéennes utilisées pour restaurer la vision ou pour contrôler l'évolution de la myopie. Par l'innovation en design, ils cherchent à optimiser les résultats cliniques auprès des populations cibles. Les chercheurs sont également intéressés à mesurer l'impact physiologique du port des lentilles cornéennes sclérales. L'expertise de nos chercheurs est sollicitée au plan international.

Chercheurs

Dr Langis Michaud
Dr Patrick Simard
Dr Rémy Marcotte Collard

Optique Ophtalmique

Ce laboratoire constitue le module initial du Centre de recherche évaluative sur les produits ophtalmiques. L'Équipe de recherche se penche sur les matériaux, revêtements et performance des lentilles ophtalmiques. Les analyses vont de la résistance au choc à la spectrophotométrie. Il s'agit d'un des seuls laboratoires de ce type en milieu universitaire.

Chercheurs

Dr Jean Marie Hanssens
Dr Nicolas Fontaine

Sécheresse oculaire

Les activités de recherche en sécheresse oculaire s'intéressent autant aux causes de cette maladie qu'à ses traitements. Équipé avec les dernières technologies (Meibographie, réchauffement des glandes meibomiennes, osmomètre, microblepharoexfoliation, et autres) ou avec les appareils d'analyse les plus avancés, ce laboratoire permet d'effectuer des recherches cliniques poussées notamment sur les effets des traitements en sécheresse oculaire.

Chercheurs

Dre Etty Bitton
Dre Vanessa Bachir
Dre Sarah Aumond

Télé-optométrie

Dans cet axe, les chercheurs de l'École se projettent dans l'avenir et s'intéressent à l'intégration en pratique optométrique des technologies de pointe : intelligence artificielle pour l'aide au diagnostic et la prise en charge des patients; tests de vision et de santé oculaire effectués à distance, leur justesse et leur interprétation, etc. Ils développent les meilleures méthodes et tentent de mesurer les enjeux d'ordre professionnel ou éthique à la mise en place de cette technologie à grande échelle.

Chercheurs

Dr Jean Marie Hanssens
Dr Kevin Messier

Les études supérieures

L'École d'optométrie de l'Université de Montréal offre aux détenteurs d'un Doctorat en optométrie (O.D.), d'un Baccalauréat ès sciences (B.Sc.) ou d'un diplôme universitaire jugé équivalent, la possibilité d'effectuer des études supérieures sous la direction de professeurs-chercheurs de réputation internationale. C'est ainsi que les candidats pourront acquérir une formation qui favorise l'émergence de chefs de file dans le domaine des sciences de la vision, qu'ils se destinent à une carrière de chercheurs ou de cliniciens.

Les études supérieures permettent de développer la capacité d'analyse, le jugement critique, le sens de la synthèse et les aptitudes à la communication; compétences essentielles à l'exercice des fonctions que doit assurer un chercheur ou un clinicien dans le domaine de la vision. Les étudiants seront alors préparés à assumer le rôle de tout chercheur ou clinicien en matière de démarche scientifique, de traitement de l'information, de prise de décision ou de relations interpersonnelles.



L'École d'optométrie offre les programmes d'études supérieures suivants :

Certificat de résidence en optométrie

Il permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes que doit posséder un professionnel démontrant une expertise reconnue dans un des champs de la pratique optométrique.

Ce programme de 39 crédits est d'une durée de 12 mois consécutifs. Le programme offre un choix de concentration parmi les suivantes :

- Optométrie pédiatrique et orthoptique
- Physiologie cornéenne et lentilles cornéennes
- Réadaptation du handicap visuel
- Santé oculaire

Maîtrise en sciences de la vision

Ce programme de 45 crédits est offert en trois options :

Intervention en déficience visuelle

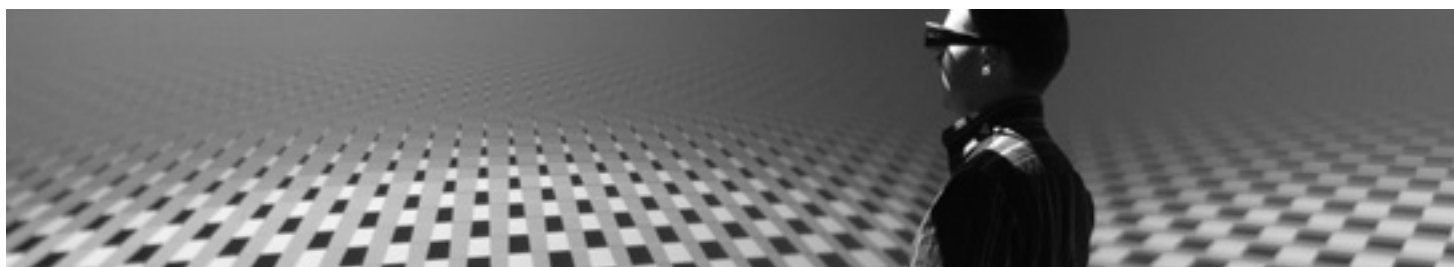
Cette option vise à former des praticiens intervenant auprès de personnes atteintes de déficiences visuelles et à favoriser la recherche appliquée à ce domaine d'intervention.

Sciences fondamentales, appliquées et cliniques

Cette option vise, par la réalisation d'un travail de recherche, à former des candidats désirant poursuivre une carrière dans les sciences de la vision à un niveau fondamental, appliqué ou clinique. Les thèmes possibles des activités de recherche sont : flot sanguin oculaire, développement et régénération du système visuel neurophysiologie visuelle, optique oculaire, physiologie de la cornée et lentilles cornéennes, psychophysique visuelle, réadaptation du handicap visuel, technologie des produits ophtalmiques.

Intervention clinique et recherche

Cette option vise à former des praticiens aptes par leurs connaissances et leur expérience approfondie à favoriser l'évolution de la pratique de l'optométrie partout dans le monde.



Doctorat (PhD) en sciences de la vision

Le programme de Doctorat en sciences de la vision est un programme conjoint de la Faculté de médecine (Département d'ophtalmologie) et de l'École d'optométrie. Les objectifs de ce programme de 90 crédits sont les suivants :

Générale

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en sciences de la vision, et de stimuler la production de recherches originales en sciences de la vision.

Basse vision et réadaptation visuelle

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en basse vision et réadaptation, et de stimuler la production de recherches originales en réadaptation visuelle.

Biologie cellulaire et moléculaire

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en biologie cellulaire et moléculaire du système visuel, et de stimuler la production de recherches originales en biologie cellulaire et moléculaire du système visuel.

Biologie des maladies de la vision

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en biologie des maladies de la vision, et de stimuler la production de recherches originales en pathologies visuelles.

Neurosciences de la vision et psychophysique

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en neurosciences et psychophysique visuelles, et de stimuler la production de recherches originales sur la rétine, le cerveau visuel et la perception visuelle.

Optique, instrumentation et imagerie

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en optique, instrumentation et imagerie et de stimuler la production de recherches originales sur les outils diagnostiques et thérapeutiques de la vision.

Sciences cliniques et épidémiologie

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en sciences cliniques et épidémiologie et de stimuler la production de recherches originales sur la santé visuelle des individus et des populations.

Neuro-optométrie

La clinique de neuro-optométrie s'intéresse aux aspects neurologiques ayant des impacts visuels. La commotion cérébrale entraîne souvent des phénomènes visuels ou de problème à bien voir. La recherche clinique, couplée aux recherches effectuées sur la fonction visuelle aident à mieux en comprendre les mécanismes et ainsi développer des plans d'action et de traitement mieux adaptés.

Vision sportive

L'École a développé un partenariat avec l'Institut National du Sport, ce qui ouvre la voie à de la recherche multidisciplinaire afin d'améliorer la performance de nos athlètes universitaires, mais également nationaux.

Les étudiants désireux d'obtenir des informations sur les programmes d'études supérieures ou ceux et celles qui envisagent de poursuivre des études supérieures sont invités à contacter la personne responsable suivante : Dre Judith Renaud au 514 343-7513.

Les demandes d'admission aux études supérieures doivent être transmises à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (téléphone : 514 343-6325 — bureau 230-49), qui vous indiquera la marche à suivre.

La direction



Directeur

Jean-François Bouchard, B. Pharm., Ph. D.
Téléphone : 514 343-6111 poste 8083
Bureau : 260-39
jean-francois.bouchard@umontreal.ca



Directrice adjointe aux études de premier cycle

Dre Caroline Faucher, optométriste, M. Sc., Ph. D.
Téléphone : 514 343-7463
Bureau : 260-44
caroline.faucher@umontreal.ca



Directrice adjointe aux études supérieures

Dre Judith Renaud, optométriste, M. Sc., Ph. D.
Téléphone : 514 343-6111 poste : 7513
Bureau : 260-37
judith.renaud@umontreal.ca



Directeur de la Clinique universitaire de la vision et Responsable du programme de maîtrise d'intervention clinique et recherche

Dr Jean-Marie-Hanssens optométriste, Ph.D.
Téléphone : 514 343-6111 poste 8805
Bureau : 260-41
jean-marie.hanssens@umontreal.ca



Directrice adjointe à la recherche

Elvire Vaucher, M.Sc., Ph.D.
Téléphone : 514 343-7537
Bureau : 260-43
elvire.vaucher@umontreal.ca



Directrice administrative

Jacinthe Gauthier
Téléphone : 514 343-7462
Bureau : 260-23
jacinthe.gauthier@umontreal.ca



Secrétaire de l'École et directeur adjoint aux affaires professorales

Dr Benoît Tousignant optométriste M.Sc., MPH, FAAO
Téléphone : 514 343-6111 poste 31538
Bureau : 190-12
benoit.tousignant@umontreal.ca

Se joignent à l'équipe de direction (direction élargie)



Responsable des stages externes
Dre Etty Bitton, optométriste, B. Sc., M. Sc., F.A.A.O.
Téléphone : 514 343-7302
Bureau : 230-43
etty.bitton@umontreal.ca



Responsable du programme de maîtrise d'intervention en déficience visuelle

Walter Wittich, Ph. D., F.A.A.O., CLVT
Téléphone : 514 343-7962
Bureau : 230-45
walter.wittich@umontreal.ca



Responsable du programme de résidence en optométrie

Dr Kevin Messier, optométriste
Téléphone : 514 343-6111, poste 52417
kevin.messier@umontreal.ca



Responsable des programmes de maîtrise en recherche et de doctorat (PhD)

Matthieu Vanni
Téléphone : 514 343-5946
matthieu.vanni@umontreal.ca

Le corps enseignant

Professeurs titulaires



**Dre Etty Bitton,
optométriste**

Téléphone : 514 343-7302
Bureau : 230-43
etty.bitton@umontreal.ca

Etty Bitton, OD, MSc (Optique physiologique), est la responsable des stages externes. Elle a étudié le film lacrymal, sa qualité même, les problèmes de production, de distribution et d'évacuation qui résultent en un œil sec, ainsi que les effets de cette condition sur le port de lentilles cornéennes. Grâce aux développements technologiques récents dans le domaine de l'imagerie, le Dre Bitton a pu effectuer des analyses longitudinales permettant la quantification de l'évolution de la zone du bris de larmes. Dre Bitton est responsable du module clinique de sécheresse oculaire.



Pr. Jean-François Bouchard

Téléphone : 514 343-6111
poste 4083
Bureau : 260-39
jean-francois.bouchard@umontreal.ca

Jean-François Bouchard, B.Pharm., PhD, est professeur titulaire à l'École d'optométrie de l'Université de Montréal où il est en charge du cours de pharmacothérapie oculaire. Pharmacien de formation, il poursuit ses études graduées en pharmacodynamie. Après l'obtention de son Ph.D., il entreprit un stage postdoctoral à l'Institut neurologique de Montréal. Directeur du laboratoire de neuropharmacologie, ses intérêts de recherche portent sur les maladies de la rétine et sur la neurodégénérescence du système visuel. Son équipe de recherche tente d'identifier de nouvelles cibles pharmacologiques permettant le traitement de ces maladies incurables.



Pr. Christian Casanova

Téléphone : 514 343-6111
poste 8083
Bureau : 260-39
christian.casanova@umontreal.ca

Le professeur Christian Casanova, PhD (Neurophysiologie et neuropharmacologie) s'intéresse aux mécanismes neuronaux qui sous-tendent la vision normale et physiopathologique. Ses principaux travaux traitent du rôle du pulvinar et des voies cortico-thalamo-corticales dans les processus visuels, en particulier dans l'analyse du mouvement des images. L'équipe du professeur Casanova s'intéresse aux conséquences fonctionnelles d'une privation de neuromodulateurs de la rétine dans la sensibilité au contraste, comme c'est le cas dans certaines maladies neurodégénératives (ex: la maladie de Parkinson) ainsi qu'aux atteintes du fonctionnement visuel dans la rétinopathie du prématuré. Le professeur Casanova est Chercheur National du Fonds de recherche en santé du Québec.



Pr. Jocelyn Faubert

Téléphone : 514 343-7289
Bureau : 210-40
jocelyn.faubert@umontreal.ca

Le professeur Jocelyn Faubert est un expert reconnu comme chercheur en perception et en fonction visuelle et titulaire de la Chaire Industrielle CRSNG-Essilor. Le Pr. Faubert a publié plus de 120 articles dans des revues scientifiques avec évaluation par pairs sur divers sujets. En 1994, il a reçu le prix de Chercheur du Conseil de Recherche Médical (CRM) et en 1999 de Scientifique du CRM. Il a complété un Ph.D. en 1991 en psychophysique de la vision à l'Université Concordia et obtenu une bourse FCAR pour faire un stage postdoctoral à l'Université Harvard, et obtenait un poste à l'École d'optométrie. En 2006 il a reçu la médaille Emerson Woodruff de l'Université de Waterloo pour ses contributions en sciences de la vision et en 2009, le prix Joe Brunneni de l'ASCO (*Association of Schools and Colleges of Optometry*) pour ses contributions dans le domaine de l'optique ophtalmique. Il détient plusieurs brevets internationaux sur diverses biotechnologies.



**Dr. Langis Michaud,
optométriste**

Téléphone : 514 343-6111
poste 6948
Bureau : 6442
langis.michaud@umontreal.ca

Dr Langis Michaud est diplômé de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal (OD-1986; M.Sc. 1998). Il détient un diplôme de 3^e cycle de l'École Nationale d'Administration Publique (2006- santé publique). Il est Fellow (1989) et Diplomate (1994) de l'American Academy of Optometry, Fellow de la Scleral Lens Education Society (2010), de la British Contact Lens Association (2013) et de l'European Academy of Optometry and Optics (2016). Il est professeur titulaire à l'ÉOUM en clinique de lentilles cornéennes spécialisées, et assure la position de chef du département de contactologie depuis 2006. Il a été nommé directeur de l'ÉOUM en juin 2020. Il a effectué plusieurs études cliniques et a publié de nombreux articles dans des revues arbitrées de même que dans des publications professionnelles. Il est l'auteur de plusieurs chapitres et de 2 livres. Ses intérêts de recherche sont le contrôle de la myopie, les effets physiologiques des lentilles sclérales, la biomécanique cornéenne associée au kératocône et les manifestations oculaires de la maladie de Fabry. Grâce à son expertise reconnue, il est souvent conférencier à l'international.

Le corps enseignant (suite)



Pr. Maurice Ptito
Téléphone : 514 343-6052
Bureau : 260-35
maurice.ptito@umontreal.ca

Le professeur Maurice Ptito, PhD, MD (Neuropsychologie expérimentale), étudie le développement et la plasticité du système visuel. Par l'entremise de méthodes d'analyse comportementale et d'imagerie cérébrale (Tomographie par Emission de Positrons, TEP; Imagerie par Résonance Magnétique fonctionnelle, IRMf), il étudie les substrats neuroanatomiques du traitement de l'information visuelle chez l'individu normal, ainsi que les effets des lésions du cortex visuel et la réorganisation anatomo-fonctionnelle. Le professeur Ptito est membre de la Société Royale du Canada, titulaire de la Chaire de recherche Harland Sanders en sciences de la vision et lauréat de la Médaille Sir John William Dawson pour la qualité et l'excellence de ses travaux de recherche.



Pr. Elvire Vaucher
Téléphone : 514 343-7537
Bureau : 260-43
elvire.vaucher@umontreal.ca

Elvire Vaucher, PhD (Neuroscience) développe de nouvelles stratégies pharmacologiques pour améliorer les fonctions visuelles diminuées à la suite de maladies oculaires, vieillissement ou lésions cérébrales. Deux volets sont développés chez le modèle animal à l'aide d'une approche multidisciplinaire : l'action de systèmes neuromodulateurs sur l'amélioration du traitement des informations visuelles au niveau du cerveau (y compris les processus attentionnels et l'apprentissage perceptuel) et l'action de composés pharmacologiques sur la prévention de la diminution du débit sanguin rétinien, source de lésions neuronales rétiniennes. Ces projets sont subventionnés par les IRSC, le CRSNG et le FRSQ.

Professeurs agrégés



Pr. Vasile Diaconu
Téléphone : 514 343-6111
poste 5031
Bureau : 6458
vasile.diaconu@umontreal.ca

Vasile Diaconu, PhD (Génie biomédical), s'intéresse particulièrement au comportement des photons qui, en interaction avec la matière, donnent la sensation de lumière et de couleur. Il étudie le système visuel humain pour expliquer tant sa grande capacité de discrimination des couleurs, que ses anomalies de la vision colorée afin de pouvoir connaître les nuances de couleurs que les daltoniens perçoivent. Il a contribué à la mise au point d'un nouveau dispositif dont le brevet s'appuie sur la spectroréflexométrie, et qui permet de mesurer en temps réel les fins changements du métabolisme.



Dre Caroline Faucher, optométriste
Téléphone : 514 343-7463
Bureau : 260-44
caroline.faucher@umontreal.ca

Caroline Faucher OD, PHD est directrice adjointe aux études de premier cycle et professeur agrégée à l'École d'optométrie de l'Université de Montréal. Optométriste depuis 1995, elle est également détentrice d'une maîtrise en optique physiologique (Université de Montréal) et d'un doctorat en éducation (Université de Sherbrooke). Ses intérêts de recherche portent principalement sur le raisonnement clinique, le développement de l'expertise professionnelle et la pédagogie appliquée aux sciences de la santé. Impliquée dans l'enseignement théorique et clinique des soins oculovisuels de première ligne, elle s'intéresse aussi à la recherche clinique en optométrie.



Dr Nicolas Fontaine, optométriste
Téléphone : 514 343-8802
Bureau : 190-14
nicolas.fontaine@umontreal.ca

Nicolas Fontaine, OD, MSc (Sciences biomédicales), responsable du module clinique anisétropie et responsable académique du module clinique services optiques, s'intéresse au design optique des corrections ophtalmiques d'amétropies et à l'influence des paramètres de la correction sur la perception spatiale et la vision binoculaire. Il porte également un intérêt particulier à l'optique de l'œil, particulièrement en ce qui concerne les aberrations du front d'onde et la qualité de l'image rétinienne.



**Dr Pierre Forcier,
optométriste**
Téléphone : 514 343-7468
Bureau : 190-2
pierre.forcier@umontreal.ca

Pierre Forcier, OD, MSc (Optique physiologique) est responsable du module clinique de santé oculaire. Il documente les cas cliniques pour mettre à la disposition de ses collègues, les fichiers nécessaires à leurs recherches. Ses travaux personnels portent sur la pathologie oculaire et l'imagerie digitale. Son implication au niveau de la formation continue sur l'utilisation des agents pharmaceutiques thérapeutiques l'amène à être la personne-ressource auprès des optométristes pour des références cliniques ou encore pour connaître l'approche thérapeutique optimale pour certaines maladies oculaires.



**Dr Jean-Marie Hanssens,
optométriste**
Téléphone : 343-6111
poste 8805
Bureau : 190-11
jean-marie.hanssens@umontreal.ca

Jean-Marie Hanssens, MSc, OD, PhD, est professeur agrégé. Ses projets de recherche portent sur l'optométrie de première ligne, l'optique ophtalmique et en téléoptométrie. Il est responsable de la clinique d'optique appliquée et il a rédigé le « petit guide d'optique ophtalmique », guide destiné aux étudiants en optométrie, mais aussi à tous les professionnels de la vision. Il est aussi responsable du programme de résidence en optométrie offert aux optométristes gradués.



Pr. Aarlenne Khan
Téléphone : 514 343-6111
poste 4571
Bureau : 260-25
aarlenne.khan@umontreal.ca

Aarlenne Khan, PhD, est professeure adjointe à l'École d'optométrie depuis 2014. Elle s'intéresse plus particulièrement aux différentes interactions entre l'attention, la vision et le mouvement chez des sujets sains ou atteints de lésions cérébrales au moyen d'études comportementales et neurophysiologiques. La professeure Khan est titulaire d'une Chaire de recherche du Canada sur la vision et l'action.



**Dre Julie-Andrée Marinier,
optométriste**
Téléphone : 514 343-6111
poste 2889
Bureau : 260-15
julie-andree.marinier@umontreal.ca

Julie-Andrée Marinier, OD, MSc (Sciences de la vision), est Secrétaire de l'École d'optométrie, responsable du module clinique de basse vision et responsable du module de soins de première ligne, développe son expertise clinique en basse vision et en pathologie oculaire. Ses travaux de recherche portent sur la réadaptation du handicap visuel et sur les pathologies oculaires liées au vieillissement. Elle étudie en particulier la dégénérescence maculaire liée à l'âge. Elle maintient d'étroites relations avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour lequel elle agit aussi à titre d'optométriste.



**Dre Judith Renaud,
optométriste**
Téléphone : 514 343-7513
Bureau : 260-37
judith.renaud@umontreal.ca

Judith Renaud, OD, PhD est responsable des études aux cycles supérieurs. Elle s'intéresse à la participation sociale, à la qualité de vie et à la dépression des personnes âgées ayant une déficience visuelle. Ses projets de recherche portent également sur l'effet du vieillissement sur les fonctions visuelles (psychophysique) ainsi qu'à la sensibilisation pour une conduite automobile sécuritaire auprès des personnes âgées. Elle a effectué une résidence en soins oculaires de première ligne au *Pennsylvania College of Optometry* à Philadelphie. Elle a ensuite complété une maîtrise en sciences de la vision (Université de Montréal) et un doctorat en sciences cliniques, option réadaptation (Université de Sherbrooke). Elle enseigne principalement à la maîtrise en sciences de la vision dans l'option intervention en déficience visuelle.

Le corps enseignant (suite)



**Dr Benoît Tousignant,
optométriste**

Téléphone : 514 343-6111
poste 31538
Bureau : 190-12
benoit.tousignant@umontreal.ca

Benoît Tousignant OD, MSc, MPH est optométriste depuis 2000 (École d'optométrie, Université de Montréal). Il est diplômé du Pennsylvania College of Optometry (résidence en soins oculaires primaires, 2001), il a obtenu une maîtrise en sciences de la vision de l'ÉOUM (2005) ainsi qu'une maîtrise en santé publique (2008) de l'Université Harvard. Il possède un bagage professionnel à l'international (Pays-Bas, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vietnam) et une expérience clinique diversifiée (Inuits, pénitenciers, CHSLD, etc.). Il s'intéresse à l'épidémiologie ophtalmique, aux populations marginalisées, aux questions de santé publique et communautaire ainsi qu'au développement de l'optométrie à l'étranger. Il enseigne les soins oculovisuels de première ligne, l'épidémiologie et l'optométrie gériatrique. Il est également affilié comme professeur adjoint à l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM)



Pr. Walter Wittich

Téléphone : 514 343-7962
Bureau : 230-45
walter.wittich@umontreal.ca

Walter Wittich, PhD, FAAO, CLVT, est le premier thérapeute certifié en basse vision au Québec. Il s'intéresse depuis longtemps à la perte de vision liée à l'âge. Il poursuit actuellement des recherches sur la double déficience sensorielle et la surdité. Son domaine de spécialisation comprend la psychophysique ainsi que les approches médicale, psychosociale et de la réadaptation des déficiences sensorielles. Il travaille plus particulièrement sur l'utilité, l'accessibilité et l'utilisabilité des aides techniques dans le but d'améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes atteintes d'une déficience sensorielle.

Professeurs adjoints



Pr. Rémy Allard

Téléphone : 514-343-6111
poste 8807
Bureau : 230-39
remy.allard@umontreal.ca

Rémy Allard, PhD (Psychophysique visuelle), s'intéresse à l'effet du vieillissement sur la perception visuelle. Après une formation en informatique et mathématiques, il a effectué une maîtrise en Sciences de la vision afin de modéliser le vieillissement à l'aide de réseau de neurones artificiels. Il a ensuite réalisé un doctorat et deux post-doctorats sur les mécanismes sous-tendant la perception du mouvement. Par la suite, il a travaillé comme chercheur à l'Institut de la Vision à Paris où il a développé des tests psychophysiques pour étudier l'effet du vieillissement sur la sensibilité au contraste et au mouvement. Ces tests ont mené à des brevets pour diagnostiquer des pathologies oculaires et développer des verres optimisant la perception visuelle. Il travaille actuellement sur le développement de tests cliniques fonctionnels pour évaluer l'efficacité des photorécepteurs et permettre le diagnostic précoce de pathologies oculaires telle la dégénérescence maculaire liée à l'âge.



**Dre Vanessa Bachir,
optométriste**

Téléphone : 514 343-5617
Bureau : 230-37
vanessa.bachir@umontreal.ca

Vanessa Bachir est optométriste depuis 2011 (École d'optométrie, Université de Montréal). Elle est diplômée du *SUNY State College of Optometry* (Résidence en Santé Oculaire / Ocular disease, 2012) et a obtenue une maîtrise en sciences de la vision de l'Université de Montréal. Elle s'intéresse à tous les aspects de la santé oculaire et travaille depuis plusieurs années en cogestion avec des ophtalmologistes. Elle s'intéresse particulièrement à la neuro-optométrie et aux atteintes oculovisuelles suite aux traumatismes ou atteintes crânio-cérébrales acquises. Elle est la responsable du module de neuro-optométrie à l'ÉOUM et s'implique aussi dans la clinique de sécheresse oculaire. Elle enseigne l'utilisation clinique des agents thérapeutiques, les atteintes des voies visuelles reliées aux problèmes neurologiques et les déséquilibres oculomoteurs. Elle s'implique régulièrement dans la formation continue des optométristes du Québec.



Sergio Crespo-Garcia

Téléphone : 514 343-6111
poste 13652
Bureau : 260-44
sergio.crespo.garcia@umontreal.ca

Sergio Crespo-Garcia effectue des recherches dans le domaine de la dégénérescence rétinienne et du diabète. Ses intérêts de recherche sont de mieux comprendre les interactions entre les différentes cellules aux vaisseaux sanguins dans la rétine atteinte d'une maladie oculaire. Il est membre de: GRUM — Groupe de recherche universitaire sur le médicament, RRSV — Réseau de recherche en santé de la vision, GRSV — Groupe de recherche en sciences de la vision



Dre Marie-Lou Garon, optométriste
Téléphone : 514 343-6111
poste 0971
Bureau : 260-33
marie-lou.garon@umontreal.ca

Marie-Lou Garon, OD, MSc (Neurosciences) est professeure adjointe à l'École d'optométrie depuis 2019. Après l'obtention de son Doctorat en Optométrie de l'Université de Montréal (2006), elle complète une maîtrise en électrophysiologie visuelle à l'Université McGill (2010) puis une résidence en soins oculaires de première ligne au *Pennsylvania College of Optometry* (2010). Depuis son retour au Québec en 2013, elle développe un intérêt particulier pour les soins oculo-visuels des jeunes enfants et des populations à besoins particuliers. Elle est responsable du module clinique d'optométrie pédiatrique et du volet « Soins visuels » de L'Extension- Centre de soutien en pédagogie et en santé. Elle continue également à collaborer à des projets de recherche dans le domaine de l'électrophysiologie.



Natalina Martiniello
Téléphone : 514 343-6111
poste : 15316
Bureau : 230-34
natalina.martiniello@umontreal.ca

Natalina Martiniello est professeure adjointe en réadaptation visuelle à l'École d'optométrie de l'Université de Montréal, au Québec, Canada. Ses recherches portent sur le braille (en particulier l'apprentissage du braille par les adultes), l'accessibilité et l'inclusion sociale pour les personnes aveugles ou avec basse vision. En tant que première chercheuse aveugle à obtenir un doctorat en sciences de la vision au Canada, l'une des aspects centraux de sa recherche est l'intégration du point de vue des utilisateurs dans la recherche sur la déficience visuelle. Elle est thérapeute certifiée en réadaptation visuelle, présidente de la recherche pour l'International Council on English Braille, Experte en la Matière pour l'Academy for the Certification of Vision Rehabilitation and Educational Professionals (ACVREP) et a présidé Littératie Braille Canada.



Kevin Messier
Téléphone : 514 343-6111
poste 52417
Bureau : 190-15
kevin.messier@umontreal.ca

Le Dr Kevin Messier, optométriste et directeur de la Clinique universitaire de la vision, a obtenu son doctorat de 1^{er} cycle en optométrie de l'Université de Montréal en 2008. Après deux ans en pratique privée, il y retourne afin de parfaire sa formation pour obtenir un certificat de résidence en santé oculaire en 2010. Il détient maintenant une maîtrise en sciences de la vision depuis 2019. Administrateur et coordonnateur scientifique du Centre de perfectionnement et de référence en optométrie, il s'implique activement dans la formation continue des optométristes. Les maladies oculaires telles que le glaucome et la rétinopathie diabétique font partie de ses principaux champs d'intérêt en clinique et en recherche.



Joseph Nemargut
Téléphone : 514 343-6111
poste 4814
Bureau : 190-81
joe.nemargut@umontreal.ca

Joseph Paul Nemargut, PhD, COMS a étudié la physiologie rétinienne durant son doctorat et ses études post-doctorales aux États-Unis et au Canada. Il a ensuite obtenu son diplôme de spécialiste en orientation et mobilité (SOM) à l'École d'Optométrie de l'Université de Montréal. Il pratique actuellement sa profession de SOM au Québec tout en travaillant à l'Université de Montréal en tant que professeur et superviseur académique. Au fil des années, il a développé et intégré des approches novatrices pour améliorer l'autonomie et la participation sociale des individus en basse vision. Plus récemment, il a mis ses intérêts au service de la recherche : il a travaillé sur l'impact de la basse vision dans les déplacements, le rôle du SOM en réadaptation et le développement de nouvelles approches pour la résolution de problèmes liés aux déplacements pour des personnes ayant une déficience visuelle.



Dan Samaha
Téléphone : 514 343-6111
poste 31538
Bureau : 190-13
dan.samaha@umontreal.ca

Suivant ses études en physiologie à l'Université McGill, Dan Samaha, OD, MSc obtient son doctorat en optométrie de l'Université de Montréal en 2011. Il complète ensuite une maîtrise en Sciences de la vision dont le sujet principal est le glaucome et une nouvelle méthode de dépistage. Il travaille depuis 2011 en collaboration avec des ophtalmologistes, lui permettant ainsi d'acquérir des notions approfondies sur la gestion de diverses maladies oculaires. Il agit notamment à titre de conférencier pour de nombreux colloques sur des sujets variés de santé oculaire. Il enseigne des cours touchant la pharmacologie et les pathologies oculaires, et dirige la clinique de glaucome de la Clinique Universitaire de la Vision.



Matthieu Vanni
Téléphone : 514 343-5946
Bureau : 260-21
matthieu.vanni@umontreal.ca

Matthieu Vanni, MSc, PhD, s'intéresse à l'organisation fonctionnelle du cerveau en employant des approches de neurophotonique. Il s'intéresse plus particulièrement à la cartographie corticale dans le cortex visuel et moteur et à la connectivité fonctionnelle à l'aide de l'imagerie calcique et de l'optogénétique chez le modèle animal. Il explore également de nouvelles stratégies thérapeutiques permettant le traitement des déficiences visuelles. Il travaille sur le développement d'une nouvelle génération de neuroprothèse visuelle basée sur la stimulation cérébrale par optogénétique. Il s'intéresse également à la cécité corticale en explorant la réorganisation fonctionnelle du cerveau et la perception visuelle dans des modèles d'accidents vasculaires cérébraux.

Personnel de soutien et administratif

Secteur académique et administratif

2^e étage local 260-9

Lina Bocchicchio

Agente de secrétariat

Meriem Achour-Bouakkaz

Technicienne en coordination du travail de bureau

Mélanie Bourgeois

Technicienne en administration

France Charbonneau

Conseillère à la gestion des études

Samantha Despales

Responsable de la gestion des stages

Aïcha Kaba

Technicienne à la gestion des dossiers étudiants

Jean-François Laroche

Coordonnateur à l'administration

Lizeth Nerio

Technicienne en administration

Marie-Claude St-Louis

Technicienne à la gestion des dossiers étudiants

Services professionnels et techniques

3^e étage, local 310

Pierre Bouchard

Analyste en soutien informatique

Mathieu Dobchies

Conseiller en communication

Seng Hok Ngo

Technicien en médiatisation

Bernard Ouellet

Coordonnateur des projets spéciaux

Léna Potvin

Coordonnatrice recherche

Secteur clinique

RDC, local 110

Mélanie Desgroseillers

Coordonnatrice de la Clinique de la vision

Sophie Desilets

Opticienne d'ordonnances

Benjamin Gaillardet

Opticien d'ordonnances

Josée Houle

Opticienne d'ordonnances

Stéphanie Laporte

Opticienne d'ordonnances

François Richard

Conseiller aux services cliniques

Catherine Skripalle

Opticienne d'ordonnances

Commis clinique

Cecilia Escoto Incer - Commis principale

Chantale Dagenais - Commis gestion d'équipements

Anne-Laure Dardenne

Valérie Dupras

Mahima Tacouri

Annik Labrecque

Mahshid Maleki

Mario Millones

Anne-Christy Orcel

Sébastien Roy



Adresse civique :
3744 Jean-Brillant, local 260-7
Montréal (Qc) H3T 1P1

[opto.umontreal.ca](mailto:info@opto.umontreal.ca)
info@opto.umontreal.ca

Adresse postale :
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Qc) H3C 3J7

Secteur académique
514-343-6111 poste 8786
514-343-2382 (télécopieur)

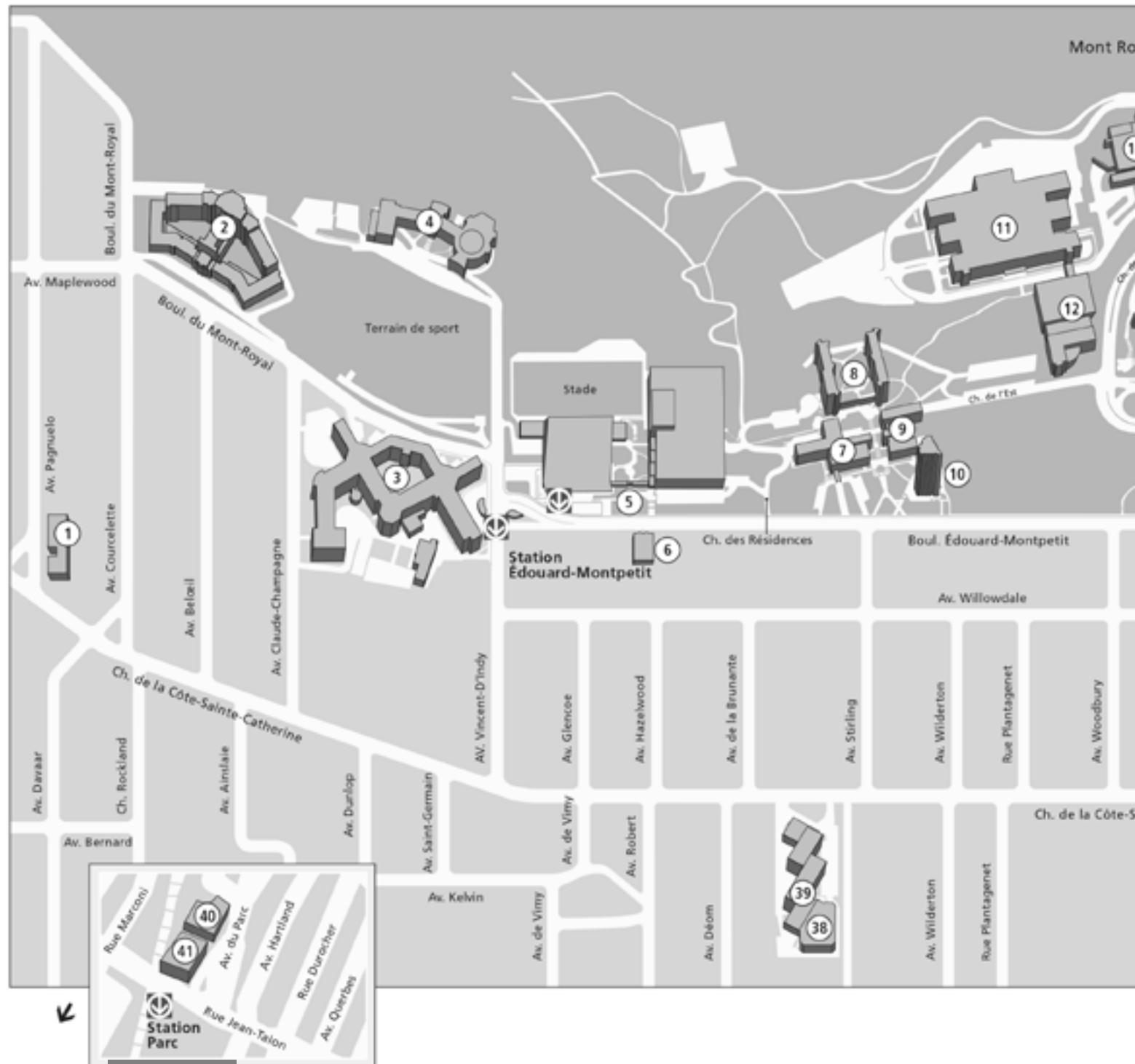
Clinique Universitaire de la vision
514-343-6082
514-343-6038 (télécopieur)

Plan du campus de l'UdeM sur la montagne

- 1 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- 2 1420, boulevard du Mont-Royal
- 3 Pavillon Marie-Victorin
- 4 Pavillon de la Faculté de musique
- 5 Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM)
- 6 2101, boulevard Édouard-Montpetit
- 7 Pavillon J.-A.-DeSève

- 8 2350, boul. Édouard-Montpetit, résidences
- 9 2442, boul. Édouard-Montpetit et annexe, résidences
- 10 Pavillon Thérèse-Casgrain, résidences
- 11 École Polytechnique
- 12 Pavillons Pierre-Lassonde et Claudette-McKay-Lassonde

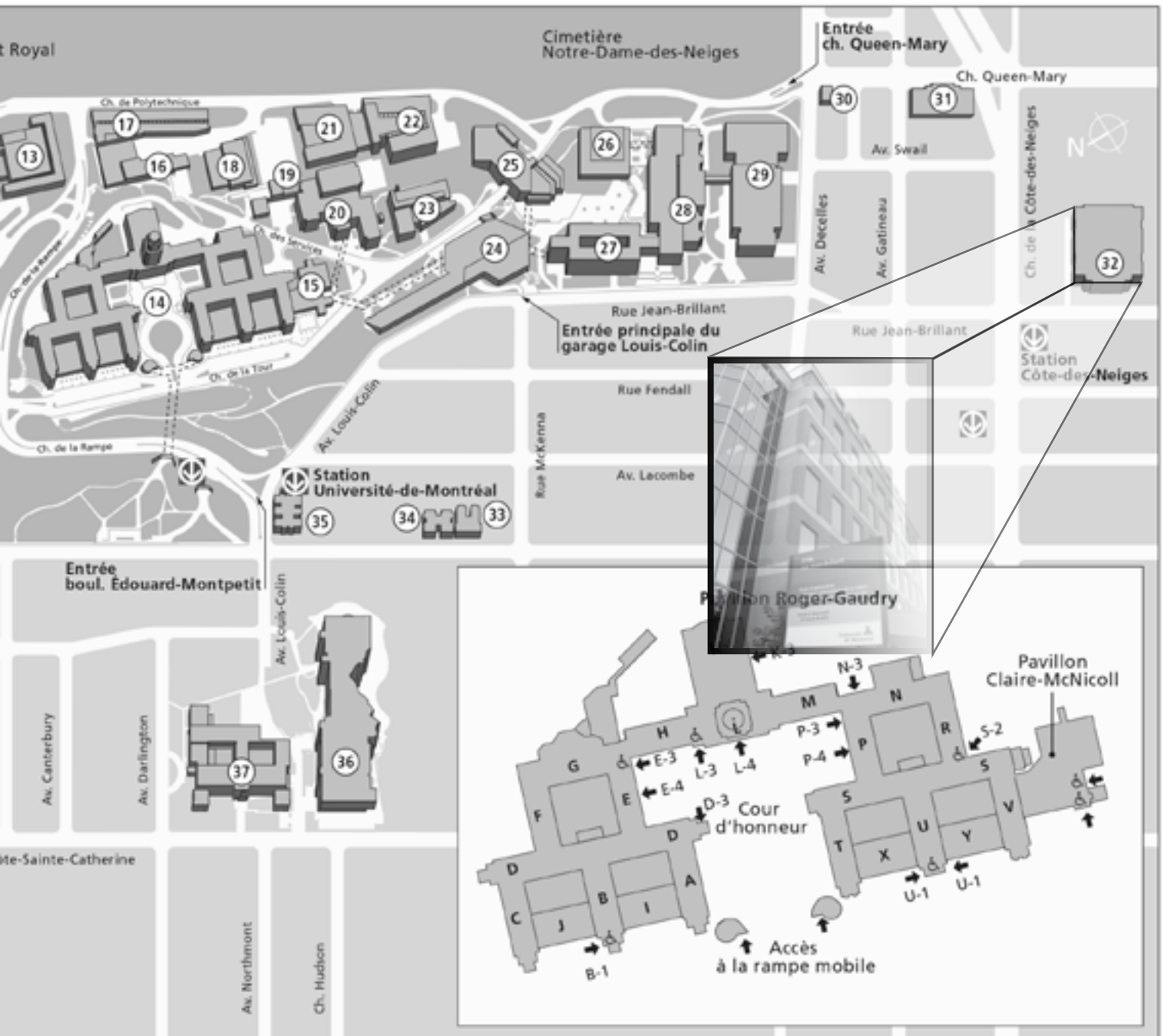
- 13 Pavillon J.-Armand-Bombardier
- 14 Pavillon Roger-Gaudry
- 15 Pavillon Claire-McNicol
- 16 Pavillon de la Direction des immeubles
- 17 Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale
- 18 Centrale thermique
- 19 Pavillon René-J.-A.-Lévesque



20 Pavillon André-Aisenstadt
 21 Pavillon Jean-Coutu
 22 Pavillon Marcelle-Coutu
 23 Pavillon Paul-G.-Desmarais
 24 Garage Louis-Colin
 25 Pavillon Samuel-Bronfman
 26 Pavillon Maximilien-Caron
 27 Pavillon Lionel-Groulx

28 3200, rue Jean-Brillant
 29 HEC Montréal – 5255, av. Decelles
 30 3333, chemin Queen-Mary
 31 3525, chemin Queen-Mary
 32 3744, rue Jean-Brillant
 33 3050-3060, boulevard Édouard-Montpetit
 34 3032-3034, boulevard Édouard-Montpetit
 35 2910, boulevard Édouard-Montpetit

36 HEC Montréal – Pavillon principal
 37 Pavillon de la Faculté de l'aménagement
 38 Pavillon Liliane de Stewart
 39 Pavillon Marguerite-D'Youville
 40 7077, avenue du Parc
 41 7101, avenue du Parc



2025-2026 Calendrier des instances

JUIN 2025						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 2025						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT 2025						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- Conseil de l'Université
- Jours fériés
- Comité exécutif
- Période d'activités libres
- Assemblée universitaire Intensive (janvier)
- Commission des études

JANVIER 2026						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2026						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2026						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2026						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2026						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN 2026						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

